

L'AVENIR DU NORD

Le plus vieil hebdomadaire de la région

Fondé en 1897 par Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

VOL. LXXI — No 5
Saint-Jérôme, jeudi 1er février

10¢



Photo PAUL FORTIN

DEUX CAGOUULARDS RECULENT
DEVANT UNE FEMME AGÉE DE

72 ANS

à lire en page trois

LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE PASSE DE \$1.38 À \$1.55 À ST-JÉRÔME

A lire en page 9

PREMIER BAL DES JOYEUX QUÊTEUX

Voir page 12

TENTATIVE DE VOL À STE-ADELE

Mardi dernier, les constables St-Aubin et Patry de la police de Sainte-Adèle procédaient à l'arrestation de Réal Bastien, un jeune homme venant de l'Ontario. Celui-ci venait de pénétrer par effraction dans la maison de M. F.W. Gross et se préparait à quitter les lieux avec des accessoires électriques d'une valeur de \$1,000.

Immédiatement les policiers ont contacté l'agent Lajeunesse, enquê-

teur à la Sûreté provinciale. Therrien a été ensuite conduit au Palais de Justice de Saint-Jérôme où il a comparu devant le juge Lucien Thinel. Une accusation de vol avec effraction a été portée contre lui. Un cautionnement de \$2,000 sur immeubles a été fixé pour sa libération mais n'ayant pas ce montant il a été immédiatement conduit en cellule à la prison de Saint-Jérôme. Il devra maintenant attendre son procès.



Non, ce n'est pas une puce mais une épingle que Mlle Raymonde Brouillette, ex-reine du carnaval de Saint-Jérôme, cherche sur la chemise de M. Ghislain Levert, trésorier du carnaval et assistant-greffier de la cité de Saint-Jérôme. On a beau être quêteux... on fume quand même le cigare. Cette photographie a été prise lors du bal annuel des Joyeux Quêteux samedi dernier à l'hôtel Lapointe. La soirée a été très réussie puisque plus de 160 personnes sont venues costumées.

Photo PAUL FORTIN

CARTES PROFESSIONNELLES

Paul-E. Talbot,
O.D.

OPTOMETRISTE

*Examen des yeux et
prescription de verres*

6741 rue St-Hubert
272-7616 Montréal


**GENDRON &
LEFEBVRE**
Arpenteurs-géomètres
Ingénieurs-conseils
Arpentage, Travaux publics
et municipaux, Mécanique,
Electricité, Structure,
Calcul électronique
Edifice G.L. — Suite 200
1 Place Laval 384-1260
Laval, P.Q.

Sur rendez-vous TEL.: 432-7266 — 435-6262
Dr Jacques Duranleau
CHIROPATICIEN — RAYONS - X
202 rue St-Georges, suite 3 St-Jérôme
15 rue de l'Eglise Ste-Thérèse

**DUHAIME, AUDY,
VERREAULT ET ASSOCIES**
INGENIEURS-CONSEILS
300, RUE LONGPRE — SAINT-JEROME — 438-4125

Brosseau et Dussault
COMPTABLES
37 Legault Tél. 438-4194 Saint-Jérôme
PAUL BROSEAU, A.P.A., auditeur public accrédité

PAUL BROSEAU, A.P.A.
AUDITEUR PUBLIC ACCREDITE
37 Legault Tél.: 438-4194 Saint-Jérôme

Résidence: Saint-Janvier, cte de Terrebonne — Tél.: 435-7356
GERARD VERMETTE, B.A., LL.L.
NOTAIRE
6669, rue St-Denis Montréal Tél. CR. 6-2692

MATHIEU & FORGET
AVOCATS - BARRISTERS
Guy Mathieu, LL.B. — André Forget, LL.L.
347, RUE ST-GEORGES ST-JEROME TEL.: 432-9759
Code régional: 514

Desjardins & Sauriol
INGENIEURS-CONSEILS
• Travaux publics • Bâtiments
• Travaux municipaux
400, rue Labelle Chomedey 681-9221

MALLETTE, NORMANDIN & CIE		BUREAUX	
RENE DE COTRET & CIE		Montréal	Ottawa
Comptables agréés — Chartered Accountants		Québec	Drummondville
ASSOCIE RESIDENT: ANDRE MASSE, C.A.		Nicolet	Trois-Rivières
336, Boulevard Labelle	St-Jérôme, Comté Terrebonne	Gatineau	Chicoutimi
			Tél.: 438-1201

VOICI LA GAGNANTE DU GROS LOT "SPUR" — \$500.00 — Mme MONIQUE ROY

CLIENTE DE LA STATION



Mardi dernier avait lieu à la station Spur de Saint-Jérôme la remise d'un montant de \$500. à la gagnante du Gros Lot Spur. Dans l'ordre habituel, M. Alphonse Palioti, gérant de district pour la compagnie Murphy Oil Québec Ltée, M. et Mme Roy, l'heureuse gagnante, et M. René Bergeron, gérant de la station Spur.

TOUT LE MONDE EST GAGNANT CHEZ SPUR

FAITES-VOUS UN DEVOIR DE VISITER VOTRE STATION SPUR
POUR OBTENIR DES CADEAUX

Cigarettes 44¢ le paquet, \$4.40 le carton



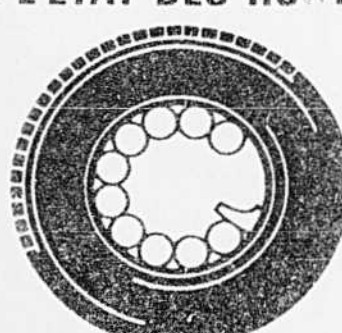
**900 RUE LABELLE
SAINT-JEROME**

C
A
D
E
A
U
X
G
R
A
T
I
S

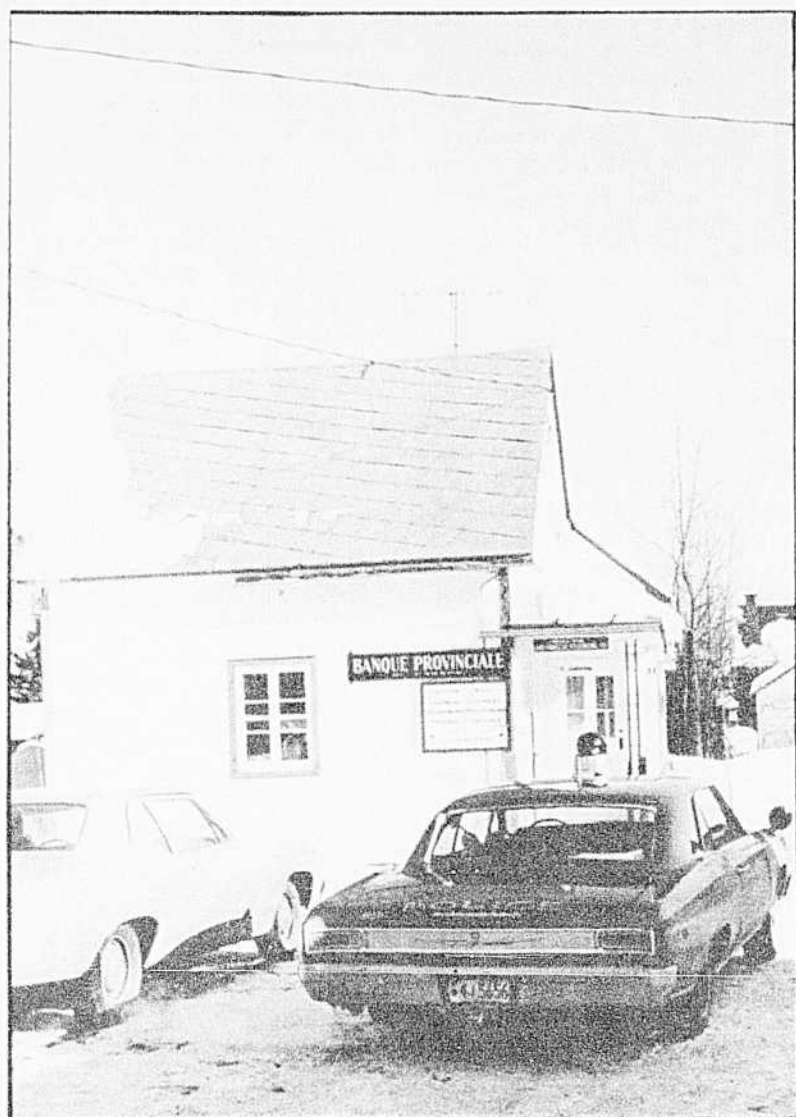
**2 SALONS 2
MODERNES**
Hervé Trudel
& FILS
Directeur de funérailles
136 rue Labelle
400 rue Labelle
TEL.: 438-1234
ST-JEROME
Service d'ambulance
privée

CLEMENT, LEVESQUE & MERCIER
ARCHITECTES
434, rue Labelle, Saint-Jérôme, Qué.
SAINT-JEROME 436-1444 — SAINT-THERESE 435-5083

POUR CONNAÎTRE L'ÉTAT DES ROUTES
appelez
MONTRÉAL 514-351-4800
QUÉBEC 418-692-6630
CHICOUTIMI 418-549-2988
TROIS-RIVIÈRES 819-375-7334
RIVIÈRE-DU-LOUP 418-652-5126
SHERBROOKE 819-562-3484
DRUMMONDVILLE 819-478-5960
CAP-DE-LA-MADELEINE 819-375-7334
AMOS 819-722-2670
MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC



EFFRAYÉE, ELLE FORCE SON ASSAILLANT À RECULER



On voit la banque provinciale de Shawbridge où nos cagouards tentèrent sans succès de s'emparer du tiroir caisse. Depuis douze ans, cette succursale est sous la responsabilité de M. Charles Giroux. C'est l'épouse de ce dernier qui a fait face aux bandits qui se sont présentés au moment où elle se préparait à sortir avec son mari.

C'est vers 7:45 hres, vendredi dernier que trois cagouards se sont présentés chez Mme Charles Giroux dont le mari s'occupe depuis douze ans de la succursale de Shawbridge de la banque Provinciale. L'un d'eux est resté dans l'auto alors que les deux autres sont entrés, l'un armé d'une carabine .303 qu'il pointa sur Mme Giroux alors que l'autre se dirigeait vers le coffre-fort.

Mme Giroux, apercevant ses assaillants, fut prise d'une crise nerveuse et éleva la voix ce qui invita le cagouard à la carabine à reculer au milieu de l'appartement tandis que son comparse voyant que le coffre-fort de la banque était muni d'un cadran réglant l'ouverture à certaines heures bien précises de la journée, invita son compagnon à fuir parce qu'il n'y avait rien à faire à cette banque.

Les bandits s'enfuirent donc sans avoir pu prendre un sou et sans avoir commis d'autre méfait que d'effrayer Mme Giroux qui était alors dans sa maison.

**DE SES YEUX VIFS,
IL ASSISTE À LA TENTATIVE
DE VOL**



C'est de ce même endroit où il regardait la télévision que le petit Contant a pu suivre tout le déroulement de la tentative de vol des trois cagouards. Agé d'à peine dix ans, il a pu fournir des renseignements précieux aux policiers grâce à son sens de l'observation et à sa présence d'esprit.

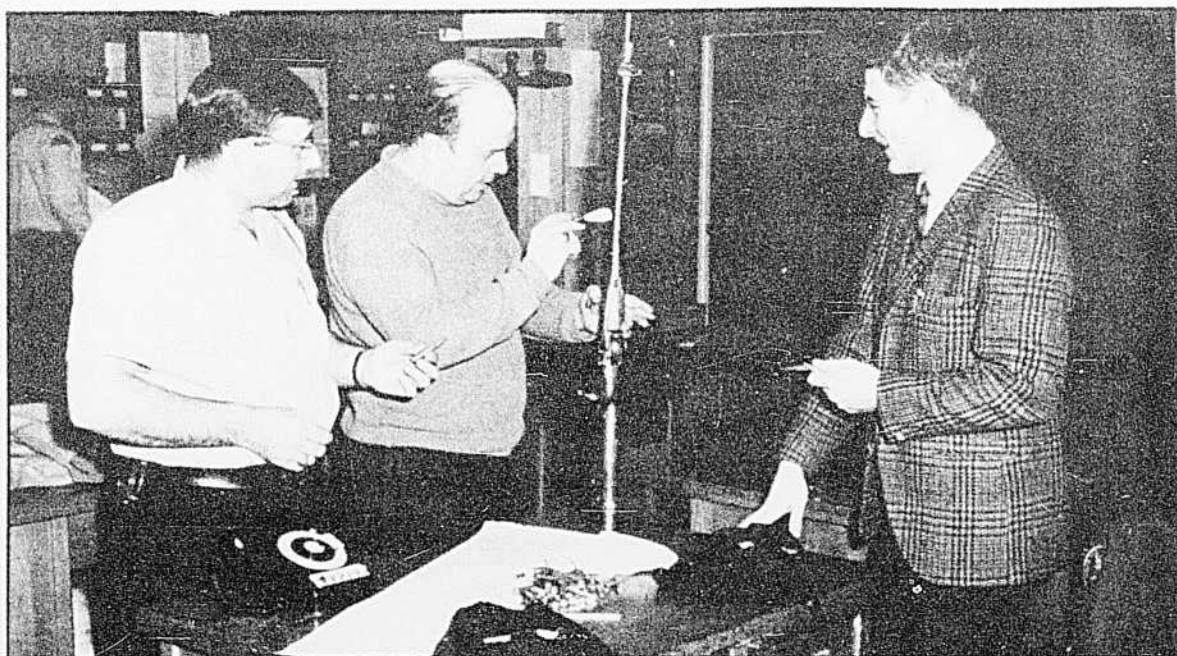
Photo : P. Fortin

En fuite, ils sèment des indices

Devant l'impossibilité d'ouvrir le coffre-fort, nos cagouards ont pris la fuite et ont essayé de se débarrasser de tout indice pouvant permettre leur capture, mais ce fut en vain, car M. André Forget de la Sûreté de Shawbridge retrouva bientôt une des cagoules, tandis que la carabine et une autre cagoule étaient remises peu après au lieutenant Sigouin. Tous ces indices furent retrouvés sur le bord de la route.

Grâce aussi aux détails précis des informateurs sur l'automobile Chrysler 300, 1966 de couleur brune qui servit aux bandits, on a pu bientôt retrouver l'endroit où ces derniers ont quitté leur véhicule. C'est en effet au Domaine Desjardins, au nord de Saint-Jérôme, que les policiers ont retrouvé la voiture abandonnée ainsi que les vêtements calcinés des cagouards, qui pensaient pouvoir éliminer toute preuve en brûlant leurs vêtements, mais le feu n'eut pas le temps d'accomplir son oeuvre avant que les policiers n'arrivent sur les lieux.

Au moment où ce journal paraît, il semble bien que l'arrestation de ces malfaiteurs peu chanceux soit une chose imminente, selon la police.



M. Denis Morin, caporal du service d'identité de la Sûreté municipale de Montréal, est en train de relever les empreintes sur la carabine de calibre .303 — Mark-1-1902 chargée de cinq balles, qui a servi aux cagouards dont on reconnaît les cagoules sur le bureau. Le caporal Morin est assisté dans son travail par M. André Forget de la Sûreté municipale de Shawbridge à sa gauche et par M. Jean-Claude Lajeunesse, enquêteur régulier de la Sûreté provinciale du Québec.

Photo : P. Fortin

DENIS HARDY, B.A., LL.L.

AVOCAT
DE L'ETUDE LEGALE

DORAIS HARDY WURTELE

336, rue Labelle
Saint-Jérôme

Suite 104
Tél. 438-7447



Jour et nuit! Profitez de TMS

TELE-MESSAGE SERVICE

438-1261

330, rue St-Georges

- Un service d'appels téléphoniques qui prend les messages quand vous n'êtes pas là!
- Téléphonistes bilingues et assermentées. Coût peut élevé.

Saint-Jérôme, Qué.

E
D
I
T
O
R
I
A
L

Une taxe indécente:

La nouvelle publiée la semaine dernière voulant que le gouvernement Johnson songe à généraliser la taxe de vente à tous les objets de consommation semblait à première vue tellement aberrante et fantastique que l'on pouvait légitimement croire qu'il s'agissait là d'un autre canard lancé par des journalistes en mal de sensation. En effet, peut-on imaginer qu'un gouvernement puisse imposer des droits de taxation sur des choses aussi essentielles à la vie que la nourriture et les médicaments, mais la chose était malheureusement exacte; le premier ministre lui-même a confirmé que les officiers du ministère du Revenu ont reçu instruction d'étudier la possibilité d'imposer une semblable taxe.

Il arrive trop souvent malheureusement que la politique fiscale des gouvernements ignore les principes élémentaires de la justice sociale en allant puiser chez les citoyens qui ont déjà de la difficulté à vivre des argents alors que les biens nantis sont protégés. Mais jamais, à notre connaissance aucun gouvernement n'a osé aller si loin dans cette direction et imposer une mesure fiscale dont le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle est tout simplement indécente.

Oh, bien sûr, on nous prévient que des palliatifs seront apportés. Certes, de vieux politiciens habiles et rusés comme le sont les Johnson et les Bellemare sauront bien trouver quelques trucs pour laisser croire aux gens à petit revenu que le gouvernement se préoccupe d'eux et veut les aider, en leur distribuant quelques pauvres dollars. C'est d'ailleurs le stratagème utilisé lors du dernier budget lorsque l'on a enlevé l'exemption de base pour les enfants tout en faisant distribuer un petit supplément d'allocation familiale deux fois par année en juin et décembre. Mais quand on cerne de plus près la réalité, on se rend compte que dans la grande majorité des familles, la situation présente par rapport à ce qu'elle était au moment où il y avait une exemption de base pour chaque enfant a pour résultat de faire déboursier plus d'argent aux familles. Il est donc normal de s'attendre à ce que le gouvernement de l'Union nationale invente un autre plan de même nature pour tenter de faire avaler la pilule. Mais en définitive, c'est encore le citoyen et le père de famille à revenu modique qui sera perdant.

Cette orientation du prochain budget du gouvernement provincial constitue une conséquence normale de la présence auprès de l'administration Johnson de M. Marcel Faribault, à titre de conseiller économique. Déjà, lors de la nomination de ce dernier, nous avions souligné combien il était anormal qu'un homme qui allait avoir une influence déterminante sur la politique fiscale du gouvernement demeure en même temps membre de la direction de plusieurs compagnies importantes. C'était se placer dans un conflit d'intérêts évident.

Les signes avant-coureurs du budget que présentera M. Dozois lors de la prochaine session confirment cette appréhension. Il apparaît clairement que cette politique fiscale que les officiers du ministère du Revenu ont eu l'instruction d'élaborer servira les intérêts de la haute finance au détriment du citoyen et des familles à revenus modiques. Ces nouvelles impositions que des contribuables déjà surtaxés verseront dans les coffres de l'Etat constitueront autant d'argent que les capitalistes et les financiers n'auront pas à fournir au trésor public. Voilà le résultat auquel on arrive quand celui qui inspire la politique fiscale d'un gouvernement est en même temps lié au monde de la haute finance.

Mais il est encore temps qu'une telle catastrophe pour le budget des familles du Québec ne se produise pas si l'opinion publique réagit assez vigoureusement pour obliger le gouvernement Johnson à reculer. Evidemment, il aurait été préférable que cette même opinion publique réussisse à empêcher la nomination de M. Faribault au poste qu'il occupe présentement ou l'oblige à abandonner ses directorats de compagnie. Mais maintenant que cette situation existe, il faut faire en sorte que celle-ci soit le moins dommageable possible à la population.

DENIS HARDY.



Zone désignée

L'AVENIR DU NORD

(fondé en 1897)

Administrateur-gérant : Marcel Lalonde
Rédaction : Romuald Dufour
Publicité : Paul Fortin
Photographie : Paul Fortin
Page féminine : Mireille Hardy
Collaborateurs : Claude Charron
Marie France
Monique
Marcel Lalonde
Correspondants : Diane Brière
Jacques Morin
Caricaturiste : Roger Thériault
L'Avenir du Nord est publié par L'Avenir du Nord Compagnie Limitée et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303 av. Parent, St-Jérôme, Québec.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe.
Ministère des Postes, Ottawa.
Abonnements :
\$4.00 pour un abonnement d'un an
\$7.50 pour deux ans
\$10.00 pour trois ans

Le PASSÉ de L'AVENIR

(avec Marcel Lalonde)

(L'Avenir du Nord — 28 janvier 1898 — il y a 70 ans) —

"On a fait, cette semaine, des changements au bureau central du téléphone. L'appareil récepteur pour la ville de Saint-Jérôme a été renouvelé et transporté au fond de la pharmacie de M. Fournier. Au milieu du magasin, a été placée une jolie cabine téléphonique où un nouvel appareil facilitera les conversations à longue distance".

Il était sans doute très astucieux, monsieur Fournier; ou alors, il avait de bons "contacts" au Conseil municipal et à la compagnie de téléphone. Cette marche du progrès constituait vraiment un vivifiant tonique pour son commerce.

— O O —

(L'Avenir du Nord — 28 janvier 1898 — il y a 70 ans) —

"La forte tempête de dimanche nous a pour ainsi dire ensevelis sous la neige. On calcule qu'il est tombé 17 pouces de neige. Le vent soufflant avec force en a amoncelé de vraies montagnes à certains endroits. Les employés du C.P.R. occupés à déblayer le chemin de fer ont eu à percer des bancs de vingt pieds de hauteur".

Ce n'était pas si bête, ces tempêtes. Les gens pouvaient se permettre quelques jours de congé. Aujourd'hui, une tempête de cinq pouces de neige sème le désarroi partout, et notre machinerie moderne ne suffit pas à la tâche. Je me demande s'il ne serait pas pratique de revenir au bon vieux rouleau.

— O O —

(L'Avenir du Nord — 1er février 1918 — il y a 50 ans) —

"La ville a loué la maison de Mme Jean Prévost pour y installer ses bureaux et y tenir probablement les séances publiques du conseil. Le bail est pour cinq ans et le prix du loyer de \$400. par année".

Il faut donc, à regret, se rendre à l'évidence que notre hôtel de ville ne date pas d'avant ça. Alors, qu'est-ce qu'on a à lui en vouloir; il est encore tout jeune. N'empêche que, comme tout le monde, j'étais fortement convaincu qu'il datait au moins du régime français. Enfin, Mme Prévost méritait bien le prix de son loyer, car voir sa résidence se transformer en maison... d'ébauches politiques...

— O O —

(L'Avenir du Nord — 29 janvier 1943 — il y a 25 ans) —

"Vendredi, le 22, l'honorable Hector Perrier était à Québec assistant à une réunion du Conseil des Ministres. Le lendemain, accompagné du notaire Vermette, il rendait visite à certains amis de Saint-Jérôme passant aussi quelques heures au bureau de L'AVENIR DU NORD, afin d'y discuter de questions relatives au journal".

On sait que l'honorable Perrier était alors directeur de notre journal. L'AVENIR s'enorgueillit du fait que tant d'hommes célèbres aient occupé le pupitre de la direction: l'honorable Jules-Edouard Prévost, sénateur; l'honorable Hector Perrier, ministre, maintenant juge; l'honorable Lionel Bertrand, ministre, maintenant conseiller législatif; l'honorable Léo Cadieux, ministre de la Défense nationale, maintenant... (tout d'un coup qu'il aurait des chances!). Tout ça pour stimuler notre actuel directeur.

— O O —

(L'Avenir du Nord — 29 janvier 1943 — il y a 25 ans) —

"Dimanche 24, devant une foule enthousiaste, le Théâtre Rex a disposé du Martin Senour par 6 à 4. La partie fut très intéressante et tous les joueurs ont manifesté beaucoup d'entrain, tout en évitant un jeu rude. Voici la position des clubs au 24 janvier:

	PJ.	G.	P.	N.	Pts
Théâtre Rex	7	5	1	1	11
Camp Militaire	7	3	3	1	7
Martin Senour	6	3	3	0	6
Pepsi-Cola	6	1	5	0	2

LUCIEN THINEL

secrétaire de la ligue".

Cet article n'est reproduit que pour servir de stimulant à tous les secrétaires de ligues de hockey, cette fois. Accomplissez bien votre boulot messieurs, là et ailleurs, et peut-être qu'un jour...

— O O —

(L'Avenir du Nord — 30 janvier 1958 — il y a 10 ans) —

"Il semble bien que la session fédérale sera close avec la fin de semaine, et que dans la première quinzaine de février, le premier ministre Diefenbaker annoncera des élections générales. Il a été décidé officiellement que les conservateurs du comté tiendraient leur convention dimanche le 23 février à St-Jérôme. Dans les cercles officiels on mentionne les noms de plusieurs candidats. Les noms mentionnés le plus couramment sont ceux de M. Marcel Deschambault, Me Lucien Thinel et Me Guy Blanchard".

Je ne veux pas jouer au prophète; j'attendrai donc la venue de la convention et je m'empresserai de vous en faire connaître alors le résultat. A moins que vous ne l'ayez déjà prévu.

M. MURRAY EST ACCUSÉ D'AVOIR UNE ATTITUDE ANTI-SYNDICALE ET ANTI-SOCIALE

Lors de la dernière assemblée du Conseil municipal, une délégation d'une dizaine de personnes, pilotée par M. Paul Tourangeau, président du comité d'action politique du comté de Terrebonne pour la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN), a accusé M. Murray d'avoir une attitude anti-syndicale et antisociale.

Le porte-parole du groupe, M. Tourangeau, a déclaré: "M. le Maire, je trouve déplorable vos déclarations anti-syndicales. Vous tentez de dépersonnaliser les travailleurs, de les démoraleiser et de les ridiculiser. Ce n'est pas d'aujourd'hui d'ailleurs que vous faites des déclarations semblables. Récemment à la Rayonese Textile vous avez eu des déclarations anti-syndicales et antisociales. Vous travaillez contre la petite masse."

Il s'en est suivi une altercation violente et prolongée entre M. Murray et les membres de la délégation. "C'est depuis que je suis au Conseil municipal que les petits chefs ouvriers disent que le maire est anti-ouvrier, a déclaré M. Murray, lorsqu'il y a eu du chômage à Saint-Jérôme en 1959 le premier à vouloir aider les ouvriers c'est moi. J'ai offert 10% de mon salaire de maire pour venir en aide aux chômeurs." M. Murray a poursuivi en déclarant que ce sont les travailleurs qui votent pour lui à chaque élection et qu'il est le seul professionnel qui a osé aller vivre dans un quartier ouvrier à 99%.

Par la suite, M. Murray a ré-

ussi à déplacer complètement le débat. La discussion s'est poursuivie au sujet des grèves précédentes à la compagnie Uni Royal et plus tard il a même été question du rôle qu'a déjà joué M. Jean Marchand alors qu'il était à la CSN. Le débat s'est terminé à minuit lorsque les échevins ont été obligés de lever l'assemblée. Il y a eu alors défi de part et d'autre pour les prochaines élections.

HOMOLOGATION DU RÔLE

Lors de la même assemblée le rôle pour 1968 a été homologué. Les corrections apportées par le bureau de revision en regard des plaintes apportées par certains contribuables s'établissent à \$120,300. L'évaluation est ainsi portée à \$84,903,500. Les valeurs imposables sont de \$68,064,700 et les valeurs non imposables s'élèvent à \$16,838,800. Par rapport à l'an passé le rôle est donc augmenté de \$700,000.

Par la suite les membres du Conseil ont eu à étudier le problème des chefs de service qui font des déclarations publiques impliquant la ville ou les échevins. M. Michel Charbonneau a déclaré que seul le directeur des Services devrait être autorisé à faire des déclarations publiques. Pour sa part l'échevin Guy Piché a dit que le Conseil devrait être plus sévère et congédier tout simplement les chefs de service qui se permettent de faire des déclarations sans l'autorisation du Conseil.

ANNEXION DE SAINT-JÉRÔME-DES-MONTS

Les membres du Conseil municipal de Village Lafontaine ont fait parvenir une résolution au Conseil municipal de Saint-Jérôme. Par cette résolution ils refusent de fournir tout renseignement au sujet du nombre de propriétaires consentant à l'annexion de Saint-Jérôme-des-Monts à la Cité de Saint-Jérôme avant que le Conseil accepte de cette dernière ville de les rencontrer avec les électeurs de Saint-Jérôme-des-Monts. On sait que pour pouvoir procéder à l'annexion d'une municipalité il faut obtenir l'assentiment de 75% des électeurs et que ceux-ci doivent représenter au moins 50% de la valeur homologuée. Les membres du Conseil municipal de Saint-Jérôme ont décidé de rencontrer seulement les membres du Conseil municipal de Village Lafontaine à ce sujet.

Par la suite les échevins ont pris connaissance des prises de position du Conseil du travail de Saint-Jérôme. Le Conseil du travail a demandé au Conseil municipal de faire disparaître l'échevinage par quartier afin que chaque électeur puisse voter pour l'ensemble des échevins. Ils se sont également prononcés en faveur de la circulation à sens unique sur les rues Labelle et Saint-Georges, mais ont demandé à la ville d'améliorer les feux de signalisation à l'intersection des rues De-Martigny et Godmer afin de rendre la circulation plus rapide sur la rue Labelle.



**Du
septième
siège**

DE L'ENTHOUSIASME AU CARNAVAL

Le carnaval d'hiver de Saint-Jérôme étant maintenant terminé on peut prendre quelques instants pour remercier ceux qui l'ont préparé. Car cette manifestation est la preuve que les jérômiens peuvent organiser quelque chose de valable lorsqu'ils s'y mettent.

Il ne faut pas oublier que les membres du comité n'étaient pas rémunérés pour le travail qu'ils ont fait. Et pourtant ils se sont réunis toutes les semaines, du mois de novembre jusqu'au début du carnaval, afin de préparer le programme et régler tous les détails concernant le carnaval.

Les membres de ce comité, MM. Jules Charland, président; Michel Hajaly, vice-président; Pierre Hurtubise, directeur général; Ghislain Levert, trésorier; André Forget, responsable des activités extérieures; David Ball, publiciste; et Mlle Diane David, secrétaire; sont à l'origine de l'enthousiasme qui a caractérisé le carnaval cette année. Pour en arriver là, ils ont travaillé sans relâche, contribuant volontiers de leur temps et de leur argent. Pendant toute la durée du carnaval on les a vu à l'oeuvre, allant d'une activité à l'autre.

Il ne faudrait pas passer sous silence le magnifique travail qui a été accompli par le service de la récréation. Sous la direction de M. Pierre Hurtubise, les employés de ce service ont travaillé pendant plus de trois mois aux préparatifs techniques du carnaval. Pendant le temps du carnaval, on les a vus à l'oeuvre au palais de glace, on les a vu travailler à la préparation du terrain de stationnement et des feux de joie au Mont Parent en vue des compétitions organisées par le club de ski Epervier. Peu de temps après la fin du carnaval d'hiver, le directeur du service de la récréation, M. Pierre Hurtubise, nous a confié que son service commencerait les préparatifs du festival d'été dès le mois de mars prochain.

Les représentants des organismes qui ont participé à l'organisation du carnaval ont fait également un excellent travail. A commencer par la Jeune Chambre qui a pris en charge la responsabilité du couronnement, les Mousquetaires, qui se sont occupés du Gala Musical, du Souper du président et qui ont réussi à vendre plus de 3,000 bonshommes du Nord. Mentionnons également le club de ski Epervier, les Kinettes, le Club Auto-Sports des Laurentides qui a organisé un rallye automobile, un tournoi de ballon-balai et un slalom automobile. Il faut également féliciter M. Yvan Filion qui a innové à Saint-Jérôme en organisant un bal des Joyeux Quêteux et M. Jacques Ratelle qui, comme par les années passées, a su divertir les adolescents en organisant deux soirées de danse à gogo.

Nous félicitons tous ceux qui ont participé de loin ou de près à l'organisation de ce magnifique carnaval et nous les encourageons à faire de même l'an prochain. Nous pouvons dès maintenant les assurer de notre plus entière collaboration.

LE BONHOMME DU NORD

S'il en est un qu'il ne faut pas oublier parmi ceux qui ont supporté le carnaval cette année c'est bien M. Roland Godard qui, pendant toute cette période, a agi comme bonhomme du Nord. Il a été très occupé pendant cette période. On l'a vu à toutes les activités. Et ce qui est remarquable, c'est son attitude. On peut dire qu'on a eu cette année le bonhomme le plus joyeux et le plus vivant depuis qu'il y a un carnaval à Saint-Jérôme. Et ce n'est pas peu dire, car ce n'est pas une mince tâche que de jouer ce rôle, car le costume est difficile à porter. Il fait très chaud à l'intérieur.

Il faut également mentionner le rôle joué par André Forget. M. Forget a été élu Monsieur Carnaval. Il le méritait bien. Toujours le premier arrivé et toujours le dernier parti. C'est la meilleure façon de décrire tout le travail qu'il a fait.

LE PALAIS DU CARNAVAL

L'attraction par excellence du carnaval cette année, ça été le magnifique palais de glace. Il faut féliciter les promoteurs du projet et M. André Mercier, l'architecte. Pour une fois, nous avons eu un palais qui, en plus d'être agréable à regarder, a été vraiment utile. Tous ont pu, s'ils en avaient encore l'âge, aller faire connaissance avec les deux belles glissoires mises à leur disposition. Des centaines et des centaines d'enfants s'y sont rendus chaque jour. Ils pourront d'ailleurs le faire encore, car le Conseil a décidé de laisser ces glissoires à la disposition des jeunes tant qu'il n'y aura pas de dangers.

Les jeunes n'ont pas été les seuls à en profiter. A certaines heures tardives, on a pu voir les poids lourds à l'oeuvre. Bien entendu, c'était des membres du comité du carnaval et certains journalistes... Il n'y a rien de mieux que d'essayer et de connaître avant de parler de quoi que ce soit. Nous espérons vivement que le comité du carnaval décidera de renouveler l'expérience l'an prochain.

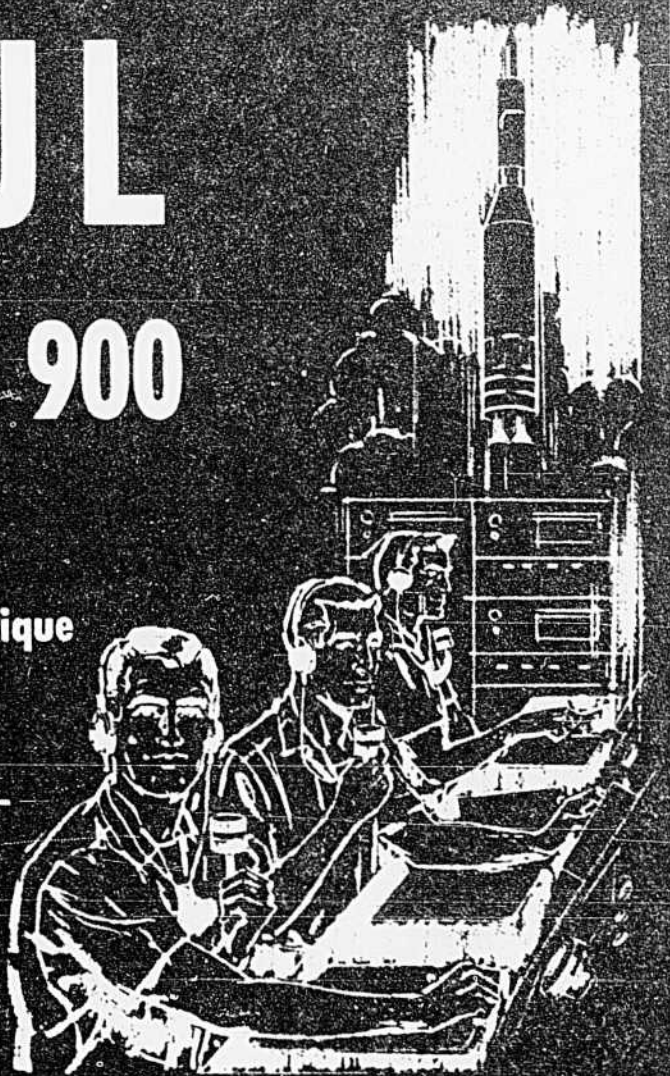
**POUR LES NOUVELLES
LOCALES ET REGIONALES**

ECOUTEZ

**CKJL
RADIO 900**

**Le Poste de la belle musique
dans les Laurentides**

**LE PLUS BEAU COIN
DE LA BELLE PROVINCE**





CONGRES DES COIFFEURS ET
FESTIVAL DES COIFFURES DE SOIRÉE

C'est dimanche et lundi les 4 et 5 février prochain, que sera tenu à Saint-Jérôme le 11e congrès annuel des coiffeurs. Ce congrès prend de l'ampleur d'année en année et fait accourir les coiffeurs de tous les coins de la province, notamment de Québec, du Lac Saint-Jean, de l'Abitibi et autres endroits éloignés. Il sera couronné par le FESTIVAL DES COIFFURES DE SOIRÉE qui se déroulera à la salle Royale, lundi le 5 février à 20h. 30. A cette occasion, les coiffeurs créateurs canadiens présenteront en avant-première, la nouvelle mode de coiffure pour le printemps. Toutefois, le nom de cette création 1968 ne sera pas dévoilé au public avant le 14 février. Curieuse comme toutes les femmes (certains messieurs prétendent que nous le sommes) j'ai essayé d'en apprendre davantage à ce sujet, mais peine perdue. Par contre, l'organisateur, M. Albert Glaude, de Chalut Cie Ltée, m'a laissé entendre qu'elle plaira beaucoup à la gent féminine et que les dames et demoiselles l'adopteraient plus vite que cette coiffure bouclée, lancée il y a environ trois ans et qui commence à peine à être en vogue. Au cours de la soirée, un excellent programme de MUSIC HALL sera assuré par Benny Barbara et sa troupe. Le public est cordialement invité à prendre part à cet événement mondain de bon goût. Les places étant limitées, il serait donc préférable que les personnes intéressées à y assister réservent leurs billets le plus tôt possible.

O-O-O-O-O

ASSEMBLEE ET SOCIAL

Les membres du cercle la Nina des Filles d'Isabelle sont cordialement invités à assister à leur assemblée régulière qui aura lieu mercredi le 7 février à 20 heures, au sous-sol de l'église Ste-Marcelle. Cette invitation leur est aussi réitérée à l'occasion de leur SOCIAL qui se déroulera au même endroit, mercredi le 14 février à 20 heures 30 précises. Qu'on se le dise.

O-O-O-O-O

COCKTAIL ANNUEL DES KINETTES

C'est à quelques jours près de la St-Valentin, soit samedi le 10 février à 6h. 30 p.m., que les Kinettes tiendront à la salle Diplomate de l'hôtel Lapointe leur cocktail annuel au profit de leurs oeuvres. Pour la circonstance, la salle et les tables seront décorées de façon attrayante. Le succulent buffet qui sera servi sera suivi d'une danse au son d'un excellent orchestre. Des prix de présence seront attribués et toute la population est cordialement invitée à assister à cette réception mixte.

O-O-O-O-O

APRES-MIDI RECREATIFS

Les dames et demoiselles du grand Saint-Jérôme sont cordialement invitées à des après-midi récréatifs organisés par les Fermières de la paroisse St-Lucien. Ces activités hebdomadaires débuteront mercredi le 31 janvier et se dérouleront au sous-sol de l'église de 2h. à 4h. p.m. Ces rencontres fourniront à toutes celles qui ont quelques moments libres, l'occasion de bien s'amuser. On y jouera aux cartes, au O'Kéo et autres jeux. Des prix seront peut-être accordés aux gagnantes... à vous de vous y rendre afin d'en apprendre davantage au sujet de ces après-midi récréatifs. Cordiale bienvenue à toutes.

O-O-O-O-O

SOIRÉE — EXPO — ZINGO — BINGO

Ce soir-même, le 31 janvier à 8h. 30 p.m., au sous-sol de l'église St-Lucien, il y aura exposition de travaux d'artisanat, sous les auspices des Fermières de cette paroisse. Cette exhibition sera agrémentée d'une soirée de bingo-zingo, à laquelle toute la population est invitée. De nombreux prix seront décernés. C'est une invitation à ne pas manquer.

O-O-O-O-O

LA SEMAINE DE LA CANNE BLANCHE

La semaine de la canne blanche aura lieu cette année du 4 au 10 février. A Saint-Jérôme, il semble que cet événement ne sera souligné par aucune activité sociale, si ce n'est la distribution de nombreux pamphlets dans les différentes écoles de la Commission scolaire. Toutefois, je me permets de suggérer à la population jérômiennne de profiter de cette semaine pour aller voir nos aveugles jouer aux quilles. Pour voir à l'oeuvre les membres de la ligue de quilles Tobie, il suffit tout simplement de vous rendre à la salle de quilles Parent, le jeudi soir à 7h. Cette équipe se compose de 20 voyants et de 10 aveugles et je suis persuadée que ces derniers vous surprendront par leur habileté.

O-O-O-O-O

CONSEIL PRATIQUE

Porter des verres par temps froid est souvent une cause d'ennuis. Pour éviter que ces derniers ne s'embuent quand vous passez d'un endroit froid à un endroit chaud, il vous suffit tout simplement de les frotter avec de la glycérine et de les essuyer avec une peau de chamois.

O-O-O-O-O

A BIEN Y SONGER: Un service au-dessus de toute récompense, à force d'obliger, tient presque lieu d'offense.



EN A-T-IL LE DÉSIR ?

En a-t-il le désir ?

Les fidèles qui s'approcheront de l'abbé De Villers et fixeront quelques secondes sa main droite en mouvement perpétuel, découvriront les feux magnifiques d'une splendide bague de chanoine (il perpétue ainsi la mémoire de son ancien curé). S'il en était de l'existence des chanoines ce qu'il en est du fait, de la coutume, en loi britannique, l'abbé Jacques devrait maintenant s'appeler le chanoine Jacques. Ça ne lui nuirait certes pas dans sa campagne de presse contre les mariages sans préparation, quand on sait que pour certains, les titres ont plus de poids que les idées. Ce n'est toutefois pas le cas pour notre bruyant vicaire. On dit qu'il saurait bien s'accommoder des deux.

"Sherlock Holmes" en soutane

Le nouveau vice-chancelier du diocèse, le Père Caron, entreprend présentement une enquête serrée pour dépister le fin joueur qui lui a fait parvenir une reproduction de la "Pieta à go-go" affichée sur le mur de l'hôtel Maurice. La photo accompagnait une lettre d'invitation à se présenter gratuitement au spectacle de fin de soirée. Quelle aubaine !

Nous lui souhaitons la perspicacité et l'audace de Sherlock Holmes qui savait pour toute bonne cause accepter les défis les plus périlleux.

Mais j'espère que le Père n'est pas assez naïf pour pactiser avec ceux qui exploitent les instincts les plus profonds de l'homme pour ajouter à leur richesse quelques piastres tirées des bas fonds. Saint Jérôme avait-il raison de dire que certaines fortunes avaient des sources plus ou moins pures ? A moins que ce soit une autre des bonnes histoires du Père Caron. Il est après tout reconnu comme un fin conteur d'histoires qui ne se répètent pas tellement.

Nos câbles...

En dernière heure, on apprend que le Père Caron accepterait de s'occuper en même temps du filou qui a dérobé un des câbles (rouges) de la cathédrale de Saint-Jérôme. Il faudrait une leçon exemplaire pour décourager tout autre comique qui oserait faire encourir des dépenses supplémentaires au budget déjà si serré de la fabrique de la paroisse cathédrale.

Monsieur Élégant

Le plus bel homme de Saint-Jérôme deviendrait-il le plus élégant "gentleman" de la région ? C'est la question que nous nous posons.



M. NOEL DUMAS

Le nouveau gérant de la succursale de la Banque de Montréal à Saint-Antoine-des-Laurentides, M. Noël Dumas, était auparavant gérant adjoint du bureau de St-Roch, à Québec. Il succède à M. G.J.T. "Tom" Lapalme qui prend sa retraite après 40 années de carrière bancaire.

M. Dumas est entré au service de la banque en 1956 à Québec. Après avoir servi à Québec et à Pointe-aux-Trem-

bles, il fut nommé comptable d'un bureau à Sherbrooke en 1961. Il remplit les mêmes fonctions, deux ans plus tard, au bureau principal de Saint-Jérôme. En 1964, il fut nommé gérant de la B de M à Cookshire. Depuis 1966, il était gérant adjoint à St-Roch.

M. Lapalme, le gérant sortant à la retraite, a débuté dans la carrière bancaire à la B de M de Bury en 1926. Il ser-

(suite à la page 10)

cours de conversation anglais • espagnol

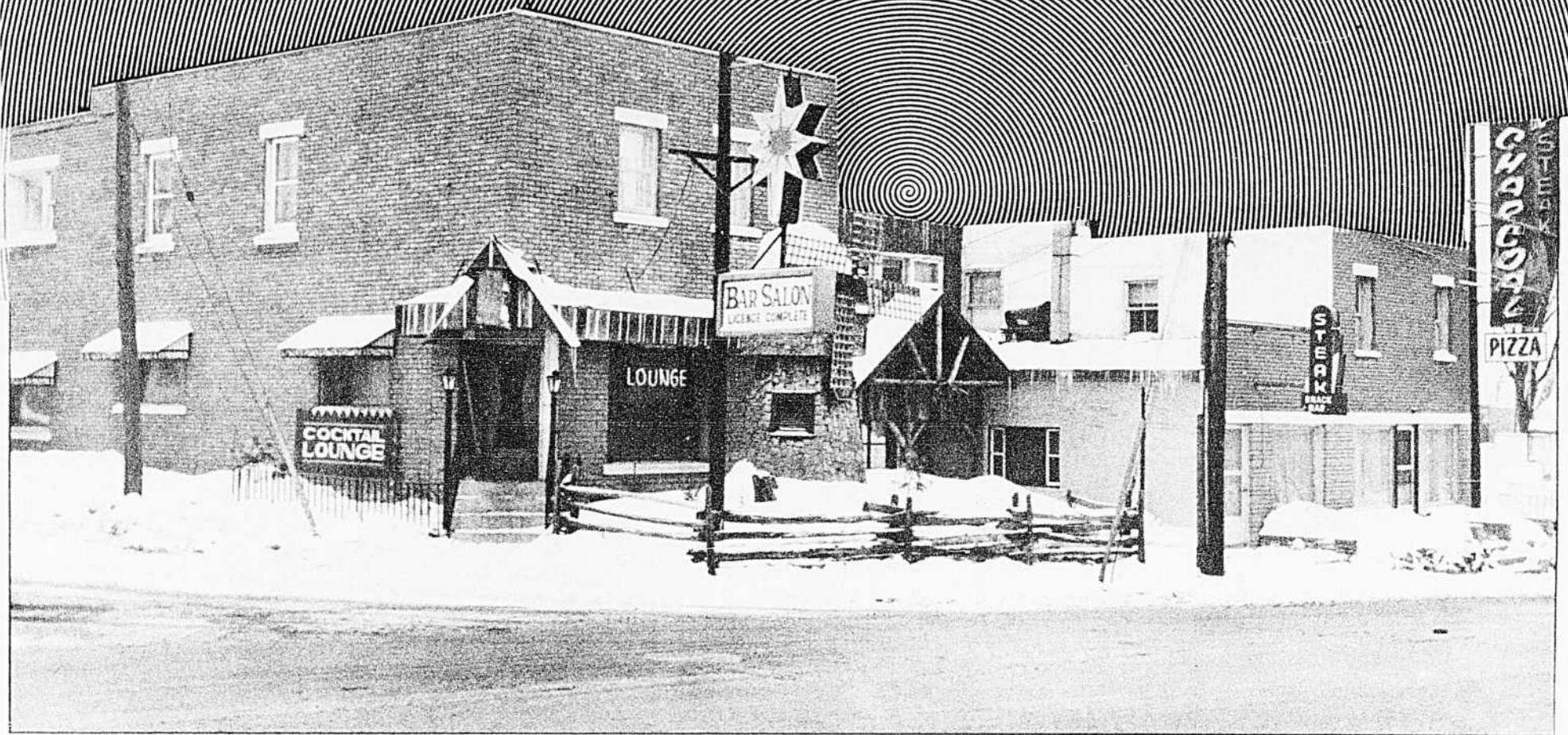
- Bénéficiez de nos 90 années d'expérience et de recherches
- Leçons particulières — Cours collectifs — Jour — Soir
- Prenez rendez-vous pour une leçon d'essai gratuite

Berlitz

Langues vivantes

Inscriptions tous les mercredis
de 13 heures à 21 heures
480 Rue St. Georges — St-Jérôme
tel.: 436-1398

“LE TOURBILLON”



SALLE À DÎNER — RESTAURANT

HENRI NANTÉL

vous offre le menu qui suit:

ESCARGOTS — HOMARD

CHARCOAL STEAK

B-B-Q



Notre

PIZZA

est fabriquée sur place

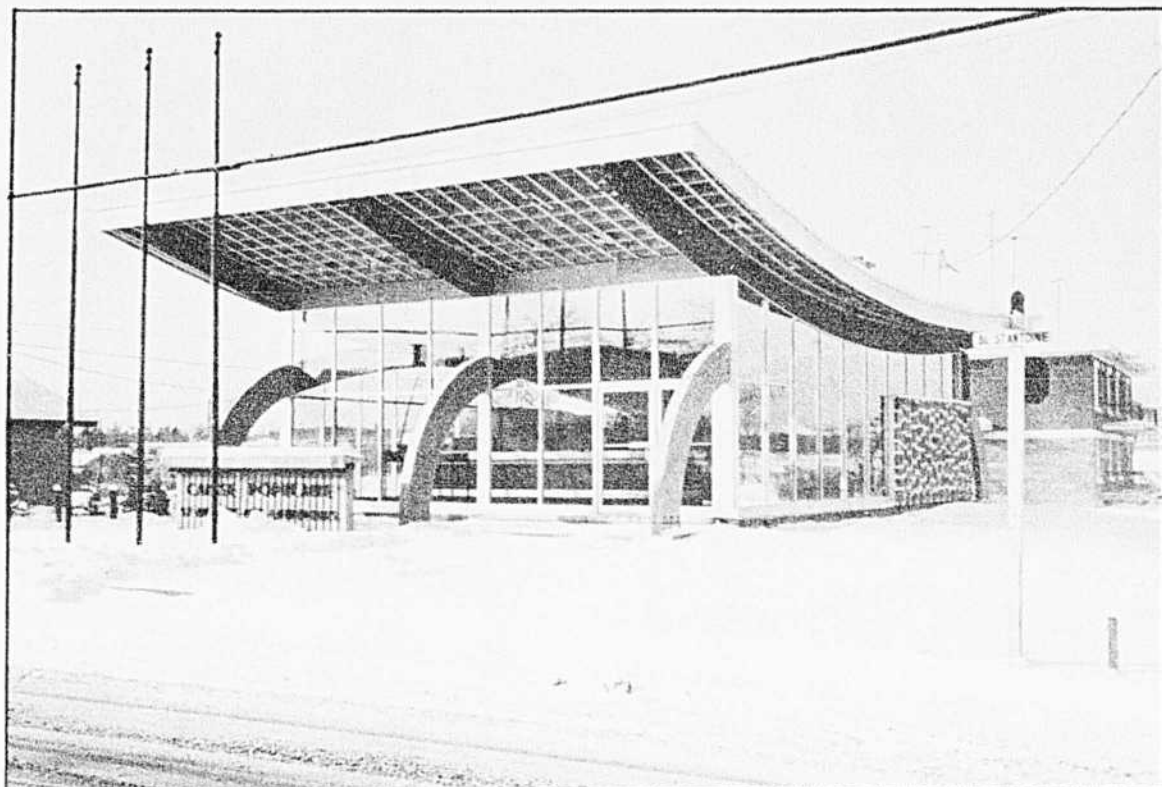
**FAITES
DE LA SALLE NANTÉL
VOTRE
RENDEZ-VOUS
PRÉFÉRÉ**



LIVRAISON GRATUITE — 438-5654

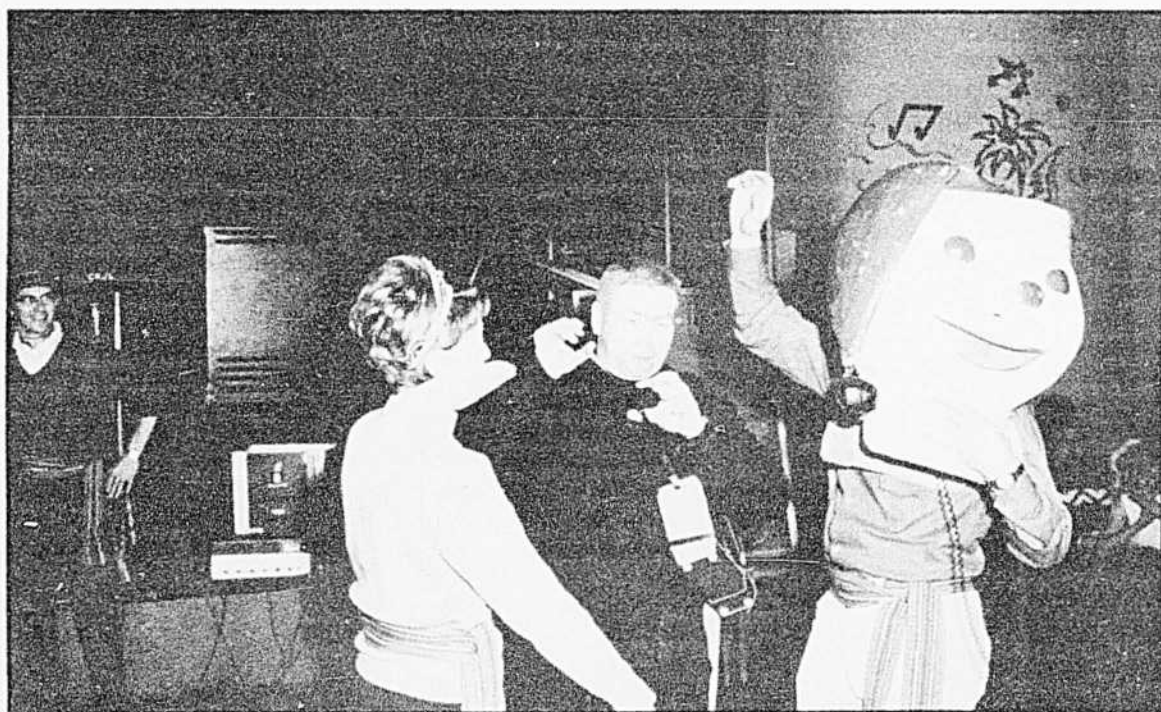
FLASH — IMAGE

dans le monde qui nous entoure



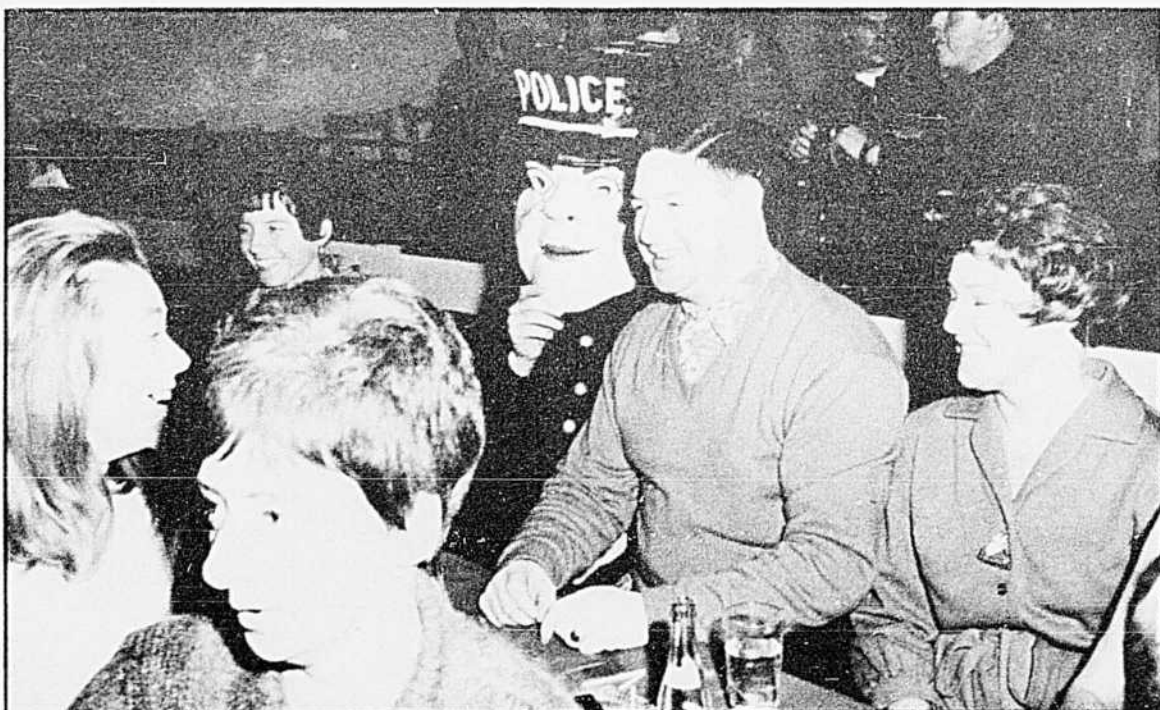
Ne pas se méprendre, il ne s'agit pas d'un pavillon bien connu de tous les visiteurs de l'Expo 67 et bientôt 68. Toutefois, il semble bien que l'architecture de la nouvelle Caisse populaire de Saint-Antoine-des-Laurentides s'inspire ou a inspiré les constructeurs du pavillon de l'U.R.S.S.

Photo: P. Fortin



C'est le bonhomme du Nord, M. Roland Godard, qui semble ne pas avoir froid. La chose est toutefois bien compréhensible, avec tout l'attirail qu'il doit revêtir pour enchanter les jeunes comme les moins jeunes en ce temps de carnaval qui vient égayer notre cité chaque année. Il ne faut pas oublier qu'on n'a rien sans peine.

Photo: P. Fortin



Entre confrères, on semble bien s'amuser, comme nous le montre cette photo. Pour la période du carnaval, notre chef de police semble bien s'être trouvé un aide précieux, dont le sourire n'a d'égale que celui de son chef.

Photo: P. Fortin



Le Parti Libéral du Québec

Monsieur Jean Lesage, chef du Parti libéral du Québec, a rendu public un document sur les travaux du congrès du parti, tenu à Québec en octobre dernier.

Dans un cahier d'une centaine de pages, le Parti libéral du Québec donne un résumé des études qui ont conduit à l'adoption de résolutions qui serviront de base à la préparation d'un prochain programme électoral pour le parti.

Les résolutions sont reproduites au texte et portent sur les sept sujets suivants: affaires urbaines et logement, assurance-santé, affaires constitutionnelles, développement de l'économie rurale, fiscalité, main-d'œuvre et travail, protection du consommateur.

Au point de vue social, trois grandes priorités ont retenu l'attention des délégués au congrès d'octobre: une politique dynamique de logement, et le droit à l'habitation, l'assurance-santé et une politique de main-d'œuvre et de travail.

Dans le domaine fiscal, le Parti libéral prône une diminution substantielle de l'impôt foncier scolaire pour les individus, diminution qui serait compensée par une nouvelle répartition de cet impôt.

L'atelier sur la protection du consommateur propose un office de protection du consumma-

teur, une réglementation de la publicité, un service d'information pour le consommateur et la répression de la fraude.

Dans le domaine économique, les militants libéraux demandent:

1. La création d'un ministère du développement économique et de l'aménagement régional;
2. La mise sur pied d'une société mixte de protection des forêts;
3. L'adoption de politiques économiques rurales, comprenant investissement massif et ordonné dans les sols du Québec, et une politique cohérente et complète de crédit agricole pour l'organisation des fermes, et l'établissement de mécanismes pour augmenter le rendement des fermes.

Le document reproduit également le texte de la résolution adoptée par le congrès sur les problèmes constitutionnels, en explique brièvement l'origine et rappelle les étapes que le Parti libéral du Québec a déjà annoncées dans la préparation d'une politique précise et complète pour l'avenir du Québec dans une confédération renouvelée.

L'ensemble du document se veut une réponse aux espoirs de la société québécoise.

CHEZ NOS FANTAISISTES LAURENTIENS

(Marie-France) — Il fera sans doute plaisir aux personnes qui s'intéressent aux activités de nos fantaisistes Laurentiens, d'apprendre que ce corps musical compte cette année 72 membres qui très bientôt commenceront leurs pratiques de chorégraphie en vue de leur grand gala annuel.

Ces exercices se dérouleront sous la surveillance de deux nouveaux instructeurs, dont M. Hugues Dumas, du Métropolitain de Montréal, pour les percussions et tambours et M. Maurice Ragault, professeur à l'école Marchand qui sera en charge de la discipline.

Les Fantaisistes ont ajouté trois nouveaux morceaux à leur répertoire: "Born Free", "Jour du dernier jour", et "King of Kings". Nos meilleurs vœux de succès les accompagnent dans la préparation de ce gala de fin d'année.

MESSAGE DE SYMPATHIE

Profondément touchés par la disparition du père d'un de leurs membres, les Fantaisistes Laurentiens, prient la famille Casault de bien vouloir accepter l'expression de leur plus profonde sympathie à l'occasion du décès de M. Lucien Casault, survenu dernièrement.

Les Anglais vont bientôt rouler à droite comme tout le monde, afin de se préparer à leur admission dans le Marché commun. S'ils ont persisté jusqu'à présent à rouler à gauche, apprend-on dans le DIGESTE ECLAIR de décembre, c'est par suite d'une vieille coutume remontant à l'époque où le sabre était l'arme normale et le cheval le moyen de locomotion normal des manieurs de sabre. "Avec un fourreau de sabre accroché au côté gauche, il était physiquement impossible de monter en selle par le côté droit du cheval." C'est aussi simple que cela.

L'AVENIR DU NORD

Avez-vous songé à renouveler votre abonnement?

Profitez du début de l'année pour le faire

NOM :

ADRESSE :

(EN LETTRES MOULEES S.V.P.)

LE PLUS VIEIL HEBDOMADAIRE DE LA REGION

1 an : \$4.00 — 2 ans : \$7.50 — 3 ans : \$10.00

BUDGET 1968

DEPENSES ET DEBOURSES	\$3,203,356.25
REVENUS	\$2,135,902.61
MONTANT A PERCEVOIR PAR LA	
TAXE FONCIERE	\$1,067,453.64
REPARTITION DE LA TAXE :	1968 1967
GENERALE	\$0.25 \$0.23
EGOUTS	\$0.41 \$0.37
Voirie, trottoirs d'hiver	\$0.89 \$0.78
Total	\$1.55 \$1.38

Un budget de \$3,203,356.25

Le Conseil municipal de St-Jérôme a comprimé les dépenses au minimum afin de ne pas être obligé d'augmenter davantage le taux de la taxe foncière. Cependant il se réserve le droit d'imposer une taxe spéciale avant la fin de l'année. Cette taxe pourrait être imposée pour le déneigement. En effet, les échevins ont prévu un montant de \$177,819 pour la voirie d'hiver. Si ce montant devait être insuffisant il y aura taxe spéciale. A titre de comparaison on peut dire que l'an passé, il en a coûté \$193,000 à la ville pour cet item. L'imposition ou non d'une

taxe spéciale dépendra donc de l'importance des tempêtes de neige du mois de décembre prochain. Malheureusement on ne peut jamais prévoir d'avance.

Le budget de la Cité de St-Jérôme pour l'année 1968 s'élève à \$3,203,356.25. Les principaux postes sont :

Salaires	\$1,000,000.00
Dette consolidée	
Capital	\$614,424.00
Intérêts	\$513,165.25
Police et feu divers	\$260,824.00
Administration générale	\$240,911.00
Voirie d'hiver	\$177,819.00
Aqueduc	\$163,613.00
Feu	\$162,080.00
Service des parcs et récréation	\$141,046.00
Voirie et trottoirs	\$135,400.00

UN BUDGET RÉALISTE

D'après MM. Bruno Martin, trésorier, et Gérard Lepage, directeur des Services, le budget adopté par le Conseil municipal est très réaliste. Les dépenses ont été comprimées à l'extrême limite et les revenus ont été évalués le plus justement possible.

Parmi les principaux revenus de la ville on retrouve, après la perception de la taxe foncière, une somme de \$1,115,600, au poste des recettes diverses de l'administration. La part de la taxe de vente que la ville reçoit (environ \$498,000) est incluse dans ce poste. Les autres revenus importants sont : Perception arrérages \$170,000.00 Licences revenus \$165,000.00 Industries, capital et intérêts \$144,815.25 Police revenus \$140,200.00 Parmi les revenus où l'on note une augmentation substantielle

le par rapport à l'année passée, on remarquera que les parcomètres rapporteront \$65,000 soit \$32,400 de plus que la dernière année. Le directeur des Services a déclaré que ceux-ci devaient rapporter davantage à la ville et que pour cette raison il demanderait au directeur de la police d'être plus vigilant sous ce rapport.

La ville recevra également plus que l'an passé au chapitre des remboursements en capital et intérêts effectués par les industries qui se sont prévaluées du fonds industriel. La ville recevra ainsi \$39,000 de plus que l'an passé.

La piscine municipale contribuera également à équilibrer le budget. En effet, on a prévu que la piscine devra boucler ses dépenses. Au besoin on augmentera les tarifs en conséquence.

400 invités au souper du président du carnaval organisé par les Mousquetaires

Environ 400 personnes étaient invitées à participer au souper du président du Carnaval, à l'Hôtel Lapointe dimanche dernier. C'est à cette occasion que le directeur général a souligné le bel esprit de cohésion manifesté par les organismes qui ont participé à l'organisation du carnaval. Dans le même ordre d'idées, M. Jean Néron, le prince des annonceurs, a déclaré : "Si le carnaval est une réussite, c'est de votre faute" car, affirmait-il, il ne pourrait travailler si ce n'était de la collaboration de tout le public jérômien.

Pour terminer, le président, M. Jules Charland, a remercié également tous ceux qui ont participé à l'organisation de notre carnaval, et particulièrement M. Pierre Hurtubise. Au nombre des invités, il faut souligner la présence de M. Alphonse Paliotti de la compagnie SPUR qui a offert le prix de \$500.00 pour le concours du bonhomme du Nord. Était aussi présent, M. Lucien Foisy, agent Molson de la région, qui a gracieusement offert les plaques qui ont été décernées aux gagnants des différentes manifestations sportives du carnaval. Et il ne faudrait pas oublier la présence de M. Geor-

ges Aubry, président-fondateur du carnaval d'hiver en 1965.

La hausse était inévitable

Lors de la dernière assemblée du Conseil municipal de Saint-Jérôme les échevins se sont vus dans l'obligation de hausser de \$0.17 le taux de la taxe foncière. Les contribuables voient donc ainsi revenir le taux qui avait été pour l'année 1966. Cette mesure était inévitable pour plusieurs raisons. Afin de stabiliser le taux de la taxe foncière la ville devra emprunter le moins possible au cours des deux prochaines années. Actuellement le service de la dette représente 35.2% de l'ensemble du budget. Cette situation n'est pas anormale puisque la dette de la ville représente 12.6% des valeurs foncières imposables, alors que la moyenne pour l'ensemble des municipalités est de 20%.

Cependant la ville ne peut pas emprunter indéfiniment. Depuis quelques années le conseil a adopté plusieurs règlements afin de venir en aide

aux chômeurs. Au cours des quatre dernières années la ville a ainsi emprunté un million pour les travaux de chômage, ce qui représente un montant de \$90,000 à payer annuellement en intérêts. La ville doit maintenant penser à payer le capital et l'intérêt de chacun de ces emprunts.

La ville a également dépensé beaucoup pour son parc industriel : \$200,000 pour l'achat de terrains et un montant assez substantiel pour amener les services nécessaires à ces terrains. L'échevin Michel Charbonneau, président de la commission de Finances, a déclaré que le Conseil n'avait pas à regretter d'avoir fait ces dépenses puisque des chômeurs de Saint-Jérôme en ont profité et d'autre part parce que des industries comme la General Coach Works décident de venir s'établir à Saint-Jérôme.

Parmi les autres raisons justifiant la hausse de taxe il y a le renouvellement des conventions collectives. A même le taux de la taxe foncière la ville devra retenir \$0.16 pour défrayer l'augmentation des salaires et des pensions. Il faut également tenir compte du fait que la ville doit payer la taxe fédérale de 11% sur tous les matériaux de construction autres que ceux qui servent pour les égouts.

De plus, les prix augmentent partout : équipement, fournitures, taux d'éclairage, taux de location de la machinerie de voirie (grader), taux d'assurance, etc. Enfin il faut aussi considérer que les revenus de la ville sont moins élevés que l'an passé. En effet, la Cité de Saint-Jérôme avait alors pu vendre des terrains. Ces transactions avaient rapporté la jolie somme de \$127,000.

UNE DETTE DE \$7 MILLIONS

La dette de la ville s'établit à \$8,596,048. Cependant il faut retrancher de ce montant près de \$1½ million. En effet, la ville reçoit une ristourne pour les services de la part des industries qui ont emprunté au fonds industriel. Il faut également considérer le montant qui a été consacré à l'achat de terrains pour le parc industriel. La dette per capita s'établit donc à \$250.

Pour ne pas augmenter davantage la dette il faut donc absolument réduire les dépenses. Pour que ce soit fait le plus rationnellement possible on a confié cette responsabilité au nouveau directeur des Services de la Cité de Saint-Jérôme, M. Gérard Lepage. Celui-ci scrutera davantage les dépenses et, tout en se préoccupant de fournir les meilleurs services, tâchera de couper les dépenses inutiles.

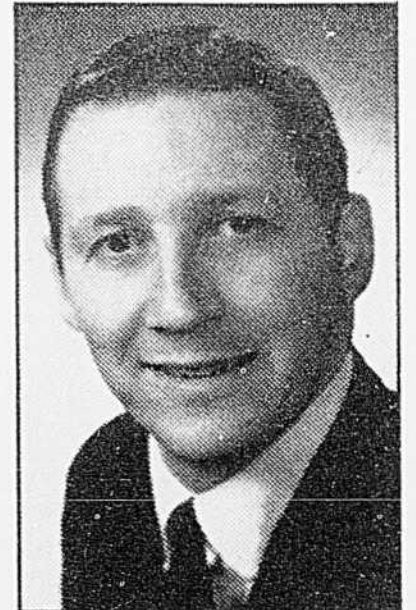
Ainsi pour réduire les dépenses

il a songé à donner les contrats de voirie, de déneigement ou de fournitures par voie de soumission. Les contracteurs ou marchands venant de l'extérieur pourraient soumissionner. Toutefois on donne une marge de préférence de 5% de différence aux fournisseurs locaux. Cette mesure a été discutée par les membres du conseil. La décision a été remise à plus tard car il semble, d'après certains échevins, que cette mesure soit excessivement dangereuse. Le directeur des Services devra s'informer de ce qui se fait ailleurs auparavant.

D'après ce que nous avons pu savoir il semble que M. Lepage tentera de suivre de très près les recommandations du rapport Stevenson & Kellogg. Dans cet ordre d'idée, il semble que la ville pourra réduire ses dépenses en achetant davantage en quantité assez considérable. On demandera aux marchands lo-

caux d'accorder à la ville des escomptes avantageux. Cette façon de procéder demandera à la ville un investissement de l'ordre de \$10,000 à \$12,000 la première année. Toutefois l'investissement rapportera avec les années.

Il y aura également possibilité de réduire les dépenses en mettant certains services en commun avec les municipalités environnantes. La tâche du conseil municipal sera de convaincre les conseillers de Saint-Antoine-des-Laurentides et de Village Lafontaine. Le plus urgent, semble-t-il, serait la mise en commun des services d'incendie. Il en coûte actuellement \$162,000 à la Cité de Saint-Jérôme pour son service d'incendie, ce qui représente \$5.75 per capita. Nos deux municipalités voisines n'ont contribué l'an passé que \$1,500 pour ce service. La situation est donc anormale.

L'AVENIR DU NORD RECONNUE LE JOURNAL DYNAMIQUE DU CARNAVAL**NOMINATIONS ROLLAND****A. ST. JACQUES****H.M. CRAIG****A. ASSELIN****J. L. CHOLLET**

Lucien-G. Rolland, président directeur général de la compagnie de Papier Rolland Limitée, annonce la nomination de quatre nouveaux vice-présidents. Alphonse St-Jacques, autrefois directeur général adjoint et trésorier adjoint, est nommé vice-président et trésorier. Hugh M. Craig, autrefois assistant vice-président, ventes, est nommé vice-président, ventes. André Asselin, autrefois directeur de la production, est nommé vice-président, fabrication.

Jean-L. Chollet, autrefois directeur technique, est nommé vice-président, recherches et services techniques. Albert Rolland, autrefois vice-président, marketing, est maintenant vice-président et conseiller commercial. Marc Rolland, autrefois vice-président, fabrication, devient vice-président et conseiller technique. Ces nominations sont en rapport avec le programme d'expansion de Rolland.



À PARLER SANS DETOUR

UN EMPLOI POUR LES FEMMES MARIEES ?

Chère Monique,

Que pensez-vous du travail pour les femmes mariées? Je sais qu'il s'agit d'une question discutée et rediscutée et presque usées par la discussion mais je dois actuellement y faire face à cause de mes projets d'avenir. Je me marierai cet été et nous pensons, mon fiancé et moi qu'il n'y a rien d'anormal à ce que je conserve mon emploi aussi longtemps que possible, de façon à nous assurer un certain confort et ensuite élever nos enfants en toute tranquillité. Mais vous devriez entendre ses parents et les miens. Nous ne sommes que des égoïstes, notre ménage souffrira de ce que je ne serai pas à la maison 7 jours par semaine, nous ne serons jamais de bons parents et enfin, l'argument "pesant": eux, ils n'ont jamais fait ça et ont réussi autrement. Je me demande, devant la force de leur réaction si je ne suis pas complètement de travers, même si en toute conscience j'ai l'impression que notre projet est plein de bon sens, de réalisme. Nous sommes d'accord sur ce point, mon ami et moi et nous voulons tout simplement bâtir notre foyer avant d'y installer nos enfants. Nous ne voulons pas dépendre de nos familles respectives et comme nous sommes âgés de 25 et 22 ans nous savons que nous avons toute notre vie devant nous et nous voulons l'organiser solidement.

Etes-vous "pour" ou "contre"?

Fiancée de Noël.

Chère Fiancée de Noël,

Je suis "pour", au risque même de passer pour une féministe outrancière ou une avant-gardiste exagérée, je pense qu'une femme mariée sans enfant ou dont les enfants sont élevés "devrait" travailler tout au moins à temps partiel. Indépendamment des besoins financiers du foyer, il est tout aussi nécessaire que la femme mariée ait des intérêts, des activités en dehors du foyer, autant que son mari, ses enfants.

Je ne veux pas discuter ici de l'égalité de la femme et de l'homme, mais de leurs obligations mutuelles. Il est bien beau que l'homme soit le gagne-pain stable, celui qui part chaque matin assurer le revenu de son foyer, mais ce n'est pas tout. Il est bien beau que la femme s'occupe du ménage, du lavage, de la cuisine, des enfants, etc., mais là encore, ce n'est pas tout. Que faut-il de plus, me direz-vous? Il faut que leurs faits et gestes de tous les jours les rapprochent et ne deviennent pas des chasses gardées, des territoires interdits. Pour y arriver, je ne vois pas d'autre moyen que d'ouvrir des fenêtres, des portes sur le monde qui vous entoure.

Evidemment, la décision de travailler ou pas, du nombre de jours à consacrer à un emploi, de l'utilisation des revenus ainsi obtenus, de l'organisation du foyer en fonction du travail à l'extérieur constituant autant d'aspects à envisager par chaque couple, à régler avant de passer à l'exécution du projet. Il y aura ensuite assez de petits problèmes quotidiens, pratiques à régler pour ne rien décider à l'aveuglette.

On a trop souvent accusé d'égoïsme les couples où la femme continue à travailler. Pour ma part, je pense que la femme qui reste à la maison quand elle n'a pas d'enfant et pourrait conserver un emploi où elle est utile, peut être taxée d'oisiveté, de paresse et peut facilement devenir un boulet à traîner pour son mari.

Qu'il soit bien clair cependant, que la question change de couleur quand la famille compte un ou plusieurs enfants en bas âge. A ce moment, il s'agit de trouver un substitut à la mère et un substitut n'est jamais qu'un substitut. Je n'élaborerai pas ici sur le sujet, car il comporte trop de "pour", de "contre", de "peut-être", etc.

L'idée que vous conserviez votre emploi après votre mariage répugne à votre famille et à celle de votre fiancé, parce qu'elle est un fait qui implique une conception différente, nouvelle du rôle de la femme à l'intérieur du couple. Vos familles hésitent à se rallier à ces idées contemporaines, mais ce sera à vous et à votre fiancé de leur prouver par votre vie à deux qu'il n'y a là rien de si épouvantable. Au contraire!

Bonne chance.

Monique.

1961-62; Valleyfield, 1962-66; et St-Antoine-des-Laurentides depuis 1966.

M. Lapalme et sa femme

continueront d'habiter à Saint-Antoine-des-Laurentides après le voyage qu'ils se proposent de faire en Floride pour célébrer sa retraite. Il est membre du Club Richelieu et du Club de Curling à Saint-Jérôme.

brer sa retraite. Il est membre du Club Richelieu et du Club de Curling à Saint-Jérôme.

BELIER, 21 mars - 20 avril: Votre sensibilité n'est pas assez aiguisée. Vous ne savez plus juger avec sincérité un caractère, une situation. Réagissez.

TRAVAIL: Si rien ne vous vient en aide, vous subirez toutes les perplexités du moment. Il vous faut choisir et vous ne voyez pas clair.

SANTE: Ne négligez aucun soin préventif concernant vos reins.

TAUREAU, 21 avril - 20 mai: L'amour que vous portez au Capricorne ou aux Gemeaux prend une grande place dans vos projets.

TRAVAIL: Pensez à l'avenir. Acceptez des commandes à long terme, vous n'aurez aucun empêchement à les satisfaire.

SANTE: Une très bonne semaine grâce à une meilleure circulation, à un fonctionnement digestif plus régulier.

GEMEAUX, 21 mai - 21 juin: Ne montrez pas au Taureau que son attitude a provoqué chez vous de la mauvaise humeur, sinon vous pourriez le regretter.

TRAVAIL: Vous avez l'occasion de vous installer avec certitude et pour longtemps. Mais vous devez signer des contrats et ne rien négliger.

SANTE: Ne cédez pas à la gourmandise. Sachez vous priver de quelques bons repas, afin de conserver la silhouette élégante qui vous vaut tant de succès.

CANCER, 22 juin - 22 juil.: Votre intuition est très forte, ce qui vous aide à la compréhension de la personne aimée. Vous découvrirez ses aspirations intimes.

TRAVAIL: Votre position vous surprend un peu, car elle est nouvelle. Soyez dynamique.

SANTE: Vos ennuis de santé ont tendance à se répéter aux mêmes dates. Il vous est donc facile de les prévenir.

LION, 23 juil. - 22 août: Le sentiment qui vous surprendra le 31 sera destiné à vous éblouir, car il intéressera à un tel point votre sensibilité que tout s'effacera et s'enfouira dans le passé.

TRAVAIL: Ne renoncez pas à votre nouveau projet. A ce nouveau programme déjà très riche, ne craignez pas d'ajouter des prolongements artistiques.

SANTE: Tous les aliments très naturels conviennent à votre tempérament, surtout lorsqu'ils sont à l'état liquide.

VIERGE, 23 août - 22 sept.: Les personnes de votre signe éveillent en vous un sentiment de profonde amitié.

TRAVAIL: Ne pouvez-vous réduire vos dépenses en réservant l'essentiel de votre organisation?

SANTE: Si votre cœur ne vous trahit pas, vous pouvez précipiter votre rythme impunément.

BALANCE, 23 sept. - 22 oct.: Vous vous trouvez dans un état de sensibilité qui est un peu anormal, étant donné votre caractère énergique.

TRAVAIL: Vous hésitez à vous engager dans une voie nouvelle et que vous connaissez mal: réfléchissez.

SANTE: Variez vos menus. C'est la seule façon d'équilibrer votre organisme, en lui apportant tous les éléments dont il a grand besoin.

SCORPION, 23 oct. - 22 nov.: L'amitié des Gemeaux vous rappelle toujours des élans juvéniles et vous porte aux évocations de souvenirs agréables.

TRAVAIL: Hâtez-vous de terminer vos transactions avec le Bélier: avez un but très commercial.

SANTE: Votre vie sentimentale se déroule dans l'euphorie, ce qui a une très heureuse influence sur votre état général. Vous n'êtes plus pessimiste.

SAGITTAIRE, 23 nov. - 22 dec.: Si vous aimez le Taureau, réservez le 2 février, à ces paroles décisives que vous vous proposez de prononcer: elles seront bien accueillies.

TRAVAIL: Soyez prudent, ne vous engagez pas à la légère, ne signez pas inconsidérément vos contrats. Soyez ni oublieux, ni distrait.

SANTE: Ménagez votre voix, en évitant de parler dans l'air froid, en sortant d'une pièce chaude.

CAPRICORNE, 22 dec. - 19 janv.: Le sentiment que vous inspire le Sagittaire est très puissant. Mais il n'est pas exempt de jalousie, car vous n'êtes pas seul à l'éprouver.

TRAVAIL: Vous venez d'enregistrer une suite très nette de succès tantôt financiers, tantôt de simple prestige. Employez-vous à les consolider.

SANTE: Méfiez-vous de votre imagination. Elle joue souvent un rôle dans le développement plus ou moins rapide de vos malaises.

VERSEAU, 20 janv. - 18 fév.: Vous pouvez venir en aide au Bélier qui subit une grande perplexité. Il a besoin de conseils éclairés. Sa volonté étant trop faible.

TRAVAIL: Les lenteurs que vous subissez paralysent vos finances. Elles ne peuvent être vraiment rectifiées que par votre énergie.

SANTE: Ne laissez pas se prolonger une faiblesse générale due peut-être à l'anémie. Fortifiez votre régime et consultez un endocrinien.

POISSONS, 19 fév. - 20 mars: Si vous aimez le Taureau, les conversations du 1er et 2 auront une influence capitale sur votre avenir.

TRAVAIL: Si vous devez renouveler un contrat, organiser un voyage, surtout ne soyez pas négatif. Répondez plutôt aux deux.

SANTE: Tenez bien compte des exigences de votre foie, de ses alertes. Ayez à ce sujet la plus stricte des disciplines.

M. NOEL DUMAS...
(suite de la page 6)

vit à Sherbrooke, Val d'Or et Cornwall, Ont., avant d'être nommé comptable à Valleyfield en 1944. Six ans plus tard, il était nommé gérant du bureau du quartier nord à Saint-Jérôme. Depuis il a été gérant de plusieurs succursales: Sawyerville, 1952-55; Amqui, 1955-57; Cornwall, 1957-61; Alma,

DU NOUVEAU AU RESTAURANT 314 RUE LABELLE, SAINT-JEROME
NOUS SERVONS DU HOMARD FRAIS GRILLE ET AUTRES FRUITS DE MER

Femme d'aujourd'hui

DE TOUT, POUR TOUT... ET J'EN PASSE!

avec
Mireille...



HUGUES ET L'AMOUR, AUFRAY ET L'HUMOUR !!!

De la satire, de l'humour, de l'amour et de la mélancolie! Voilà ce que nous offrait, dans un emballage de musique et de lumière, estampillé de l'étiquette française, Hugues Aufray, mardi soir dernier à l'occasion de son récital à "La Petite Place des Arts" du Grand St-Thérèse: l'auditorium du Collège Lionel Groulx.

Je dois vous avouer au départ que je me rendais à ce spectacle en parfaite profane en matière de "Aufray"; je ne connaissais de lui que sa physionomie pour l'avoir vu affichée quelque part et qu'une couple de chansons: "Céline" et "Va Doucement"... C'était peu comme prérequis.

Donc aucune partialité n'obscurcissait mes dispositions vis-à-vis de ce spectacle et du troubadour.

Comme quoi il ne faut jamais juger trop vite, l'effet des deux premières pièces me mit d'humour un peu rauque, car le dit

Aufray, cabotinait un tant soit trop et son style était un peu trop près de celui de Johnny Halliday — non pas que ce dernier soit si mauvais — mais à chacun son genre et sa personnalité.

Puis le spectacle continuant, ce Hugues reprenait sa propre identité, c'était vraiment du Aufray à l'état pur.

Sa voix un peu rugueuse, à l'instar de celle de Claude Nougaro, n'est pas pour déplaire, tout au contraire, elle donne un petit cachet très attachant...

La présence scénique de ce "bonhomme" est tout simplement formidable. Il vibre tout au long et chaque parole est plus que sentie; tant et si bien que sa longue toison n'est plus qu'un pavillon qui flotte de gauche à droite et de bas en haut, s'accordant au rythme de la musique.

Parlant musique, c'est à souligner, l'orchestre sensationnel qui l'accompagne; c'est de la

bonne... le mélange savamment dosé d'orgue et de piano, des guitares et de la percussion donne un petit chef-d'oeuvre et fait jouir votre ouïe, pour peu qu'elle soit apte à jouir.



Les chansons elles-mêmes: elles se partagent en fortes et plus faibles: on ne peut pas toujours être un Hercule. Les

fortes, celles qui avaient un sens profond, une idée à défendre l'étaient vraiment et il ne restait plus à l'assistance que de "piger" l'astuce; Aufray peut être sérieux, très sérieux et devient engagé: il aime la liberté, prône le patriotisme, apprécie les choses qui donnent un sens à l'existence humaine et abhorre l'injustice. Les faibles, celles qui ne sont plus ou moins qu'un collier de paroles plus ou moins banales, enfilées sur un cordon de musique ne sont pas déplaisantes pour autant: elles détendent, elles reposent de la concentration fournie pour écouter les autres...

Aufray n'a à son répertoire rien d'absolument mauvais: C'est encourageant.

Au point de vue humour et satire, disons qu'il en fait d'une façon dégagée; ce n'est pas le fruit d'un grand complexé... tout au contraire. C'est amusant, même parfois très drôle... Et le "hic" de faire lui-même

sa publicité, ça marche, ça marche même très bien. Il a le don de lancer quelque chose comme "Ceci ou cela, il n'y a qu'Aufray qui le fait vraiment bien" — sans que le public se choque; on rigole et puis on s'aperçoit que ce n'est pas totalement dépourvu de véracité...

En somme, Aufray sait être versatile à souhait, tendre et triste, joyeux, "tout fou-fou", emballé, presque maniaque... Il accroche son public merveilleusement et il sait l'art de "chauffer" une salle afin d'allumer à l'intérieur de chaque spectateur un petit foyer où flambent la joie, le bonheur, l'amitié et l'amour.

Bravo Hugues! Ce spectacle n'était pas une perte de temps!

Car le jeu en valait la chandelle...

MIREILLE HARDY.



Mlle France Roy à droite et Mme Monique Ball à gauche choisissent les bijoux qui s'harmonisent avec leur toilette sous l'oeil attentif de M. et Mme Métivier de la bijouterie Métivier qui avaient fourni pour l'occasion un vaste assortiment de colliers, boucles d'oreille et bracelet en correspondance avec les modèles présentés. Il est à remarquer que les mannequins portaient un ensemble complémentaire, de fort bon goût.



De gauche à droite: Mme Gérard Bruneau qui pour la circonstance faisait office de mannequin, Mme Jeannette Bertrand, commentatrice de ce défilé de mode et Mme Agathe Cuerrier, présidente des Kinettes. La parade de mode des Kinettes était organisée dans le cadre du carnaval d'hiver de St-Jérôme, qui avait lieu mardi soir le 23 janvier dernier.

LE
DÉFILÉ
DE
MODE
DU
CARNAVAL
UN
SUCCÈS
PHOTOS
GÉRARD
VERMETTE



Deux charmantes demoiselles, Diane Richer et Joan Blais présentaient deux modèles de manteau; celui que portait Mlle Richer était de kid blanc garni de bandes de lapin blanc de même que le collet et les poignets; la cagoule était de renard blanc également. Un modèle très chic et très jeune; Mlle Blais arborait un chaud manteau de chat sauvage naturel, dont les peaux sont travaillées horizontalement; un détail à souligner sur ce manteau: il se transforme en manteau 7/8 grâce à une fermeture éclair; on peut donc détacher la partie inférieure pour le raccourcir à volonté. Ces fourrures étaient une gracieuseté de Beaulieu Fourrure de St-Jérôme.



Nous voyons ici dans l'ordre habituel: Mlle Micheline Richer, Nicole Boyer, Jacqueline Leclair et Lorraine Guénette qui ont bien voulu présenter des modèles lors du défilé de mode; à souligner que ces demoiselles n'avaient aucune expérience comme mannequin mais que grâce à leur talent naturel elles ont évolué d'une façon charmante. Les vêtements que portaient ces mannequins étaient présentés par Hajaly et Frères de St-Jérôme.

PREMIER BAL DES JOYEUX QUÊTEUX ...



Les échevins Guy Piché et Rosario Latreille étaient également du bal des Joyeux Quêteux. Ils furent fort surpris de voir que notre photographe n'était pas costumé.



M. Lucien Folsy, agent de la brasserie Molson, et son épouse ont donné l'exemple samedi dernier en arrivant au bal avec des magnifiques costumes de quêteux.



M. Gérard Guay a remporté le premier prix au bal des Joyeux Quêteux. D'ailleurs il est le seul que nous ayons vu au cours de la soirée avec un permis de quêteux. Il le tient bien précieusement. Au centre de la photo nous voyons M. Gerry Poissan, gérant de district de la brasserie Molson, et à l'extrême droite, M. Lucien Folsy, agent de la brasserie Molson.



La porte d'entrée était solidement gardée samedi dernier lors du bal annuel des Joyeux Quêteux, par les membres de l'exécutif du Club. A gauche, M. Gilles Gagné, vice-président, et à droite, M. Yvan Fillon, président.



C'est Mme Yvette Maillé de Saint-Jérôme qui a remporté le prix de \$100. pour avoir réussi à identifier le bonhomme du Nord. A l'arrière-plan nous voyons quelques membres du comité du carnaval. Au premier plan, M. Roland Godard, qui personnifiait le Bonhomme du Nord, Mme Maillé et M. Jules Charland, président du carnaval d'hiver de Saint-Jérôme.

U
N
C
A
R
N
A
V
A
L
D
E
C
H
A
N
T
S
E
T
D
E
J
O
I
E



Lors du souper du président plusieurs groupes ont manifesté beaucoup d'entrain. En particulier les membres du Club Auto-Sport des Laurentides qui venaient de terminer au cours de l'après-midi un slalom automobile.



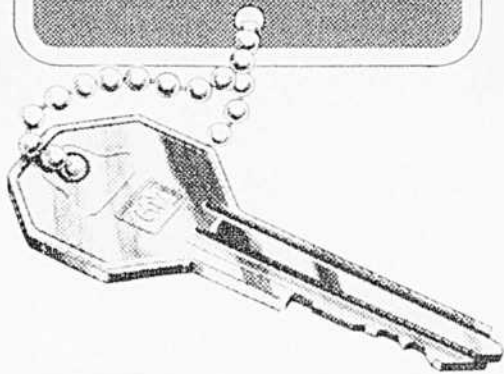
Le souper des Mousquetaires a remporté un grand succès. Les membres de ce groupe peuvent être satisfaits du travail accompli. Au premier plan nous voyons MM. Boucher et Forget, deux des responsables de ce groupe.

P
H
O
T
O
S
P.
F
O
R
T
I
N



Mardi dernier les membres du comité du carnaval ont tenu à se rendre à la station carnaval Spur pour la remise du Gros Lot de \$500. C'est Mme Monique Roy qui a remporté le prix attribué par la compagnie Spur au détenteur du numéro chanceux inscrit sur un des bonshommes du Nord. MM. Alphonse Palliot, gérant de district pour la compagnie Murphy Oil Québec Ltée, et René Bergeron, gérant de la station carnaval Spur étaient sur les lieux également. On remarquera à l'extrême droite de la photo M. André Forget qui a été nommé M. Carnaval.

Découvrez par vous-même
la supériorité GM en qualité, rendement et valeur:
prenez le volant dès maintenant...

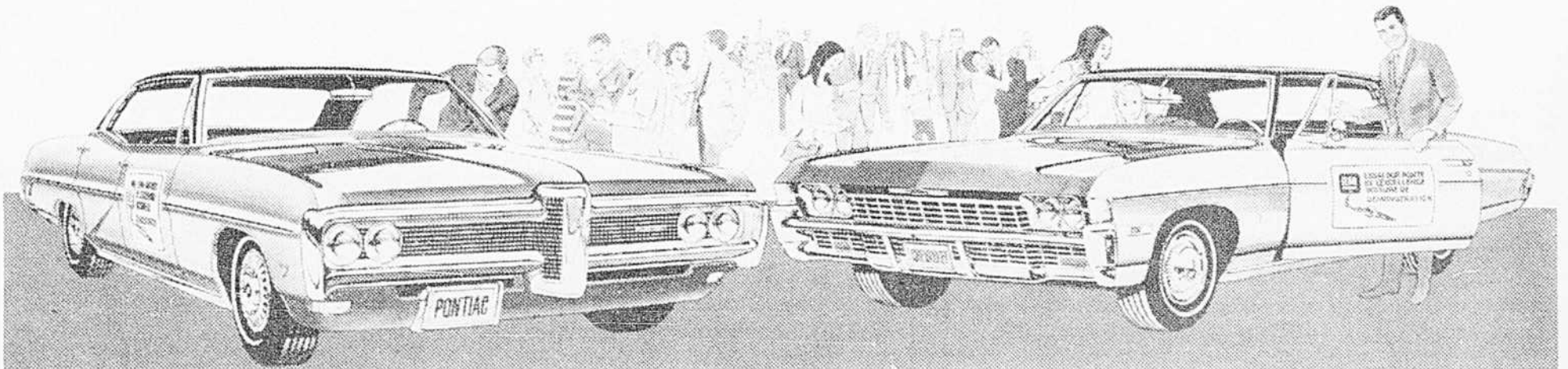


ESSAI SUR ROUTE DE L'EXCELLENCE

LES CONCESSIONNAIRES GENERAL MOTORS VOUS INVITENT

à essayer les seules voitures portant le Symbole d'Excellence. Regardez bien, écoutez bien et vous constaterez la supériorité évidente des voitures GM sur les autres voitures 1968.

Les conduire, c'est se convaincre. Venez donc aujourd'hui même. Votre voiture d'essai vous attend.



A gauche: le sedan sport Pontiac Parisienne. A droite: le coupé Chevrolet Impala Custom.

La différence est grande. Et nous allons le prouver!
Découvrez ce qu'est le Symbole d'Excellence sur la route.

Passez au CENTRE D'ESSAIS SUR ROUTE du concessionnaire le plus près

Durant le mois de février, les établissements de tous les concessionnaires Chevrolet-Oldsmobile et Pontiac-Buick sont transformés en Centres d'essais sur route. Des voitures de démonstration spécialement marquées sont à votre disposition. Choisissez-en une et prenez le volant. Vous ne le regretterez pas.

En 20 minutes, la preuve est faite!

Accordez-nous seulement quelques minutes et nous vous prouverons que le Symbole d'Excellence est plus qu'une simple promesse de supériorité technique de la part de General Motors. C'est la garantie que vous trouverez dans chaque voiture GM plus de caractéristiques et d'avantages que dans toute autre voiture.

Mettez à l'essai Les réussites de 68

Quel que soit votre budget, quelle que soit la voiture qui vous plaise, et quel que soit son équipement, voici pour vous la chance de découvrir par vous-même pourquoi les voitures General Motors 1968 sont tellement en avance sur les autres.

Un accueil chaleureux vous attend

Vous recevrez la plus cordiale des bienvenues de la part des concessionnaires Chevrolet-Oldsmobile et Pontiac-Buick. Ce qu'ils veulent, c'est "laisser la parole" à leurs voitures. Ils ne chercheront pas à vous influencer. Mais si vous voulez parler échange ou affaire... alors, vous ne pouvez mieux tomber qu'en ce moment.

PONTIAC • CHEVROLET • OLDSMOBILE • BUICK • FIREBIRD • CAMARO • CHEVELLE • BEAUMONT • ACADIAN • CHEVY II • EPIC • VIVA • CORVAIR • CADILLAC

Voyez le concessionnaire General Motors

CP-168DF

Lefebvre Automobile Ltée
962 rue Labelle Saint-Jérôme, Qué. Tél.: 438-1203

Desrosiers Automobiles Inc.
813 rue St-Georges Tél.: 438-3521 St-Jérôme, Qué.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND ANNONCE DES NOMINATIONS DANS L'ADMINISTRATION

Elargissant sa structure administrative pour mieux faire face à son programme d'expansion, la Compagnie de Papier Rolland a annoncé la nomination de quatre nouveaux vice-présidents et autres changements dans ses cadres supérieurs.

Hugh M. Craig, Ph. D., autrefois assistant vice-président des ventes devient vice-président. Le docteur Craig, qui a acquis

un doctorat en chimie organique de l'Université Laval, est associé à l'industrie du papier depuis plus de 15 ans et s'est joint à la compagnie Rolland il y a trois ans.

Alphonse St-Jacques, L.Sc. com., C.A., autrefois gérant général adjoint et trésorier adjoint, est nommé vice-président et trésorier. M. St-Jacques, un licencié en sciences commerciales de l'Ecole des Hautes Etu-

des Commerciales de Montréal qui s'est joint à la compagnie en 1953, devient responsable de la trésorerie et des services comptables de la société.

André Asselin, Ing., autrefois gérant de la production, est nommé vice-président à la fabrication. M. Asselin, diplômé en génie de l'Université de Montréal, est entré au service de la compagnie Rolland en 1947. Ses responsabilités comprennent la direction et le contrôle de la fabrication dans les trois usines de la compagnie : Saint-Jérôme, Mont-Rolland et la division des papiers couchés à Scarborough, Ont.

Jean-L. Chollet, Ing., autrefois directeur technique, est nommé vice-président aux recherches et services techniques. Diplômé en génie chimique de l'Université Laval, il a travaillé plusieurs années dans l'industrie du papier au Canada et en Europe avant de se joindre à la compagnie Rolland en 1954. M. Chollet est président du Comité d'éducation de la Division technique de la C.P.P.A.

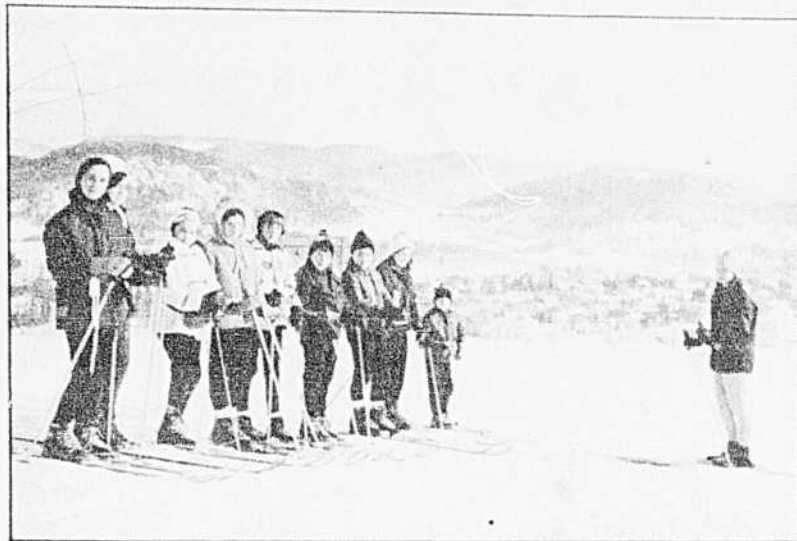
Autres changements:

Albert Rolland, vice-président marketing, devient vice-président et conseiller commercial. Marc Rolland, vice-président à la fabrication est nommé vice-président et conseiller technique.

J.-Y. Chartrand, autrefois surintendant général à l'usine de Mont-Rolland, est nommé gérant de l'usine de Saint-Jérôme. Diplômé en chimie de l'Université de Montréal, M. Chartrand est entré au service de la compagnie Rolland en 1946. Il est très actif dans les affaires de la C.P.P.A. et autres associations.

R. Lambert, autrefois surintendant général de l'usine de Saint-Jérôme est nommé gérant adjoint de l'usine de Mont-Rolland. Diplômé en chimie de l'Université Laval, M. Lambert s'est joint à la compagnie en 1951.

EN SKI AVEC LE CLUB EPERVIER



La valeur n'attend pas le nombre des années. Nos jeunes Jérômiens et Jérômiennes sont déjà habiles sur leurs skis. Ceux-ci suivent assidûment les cours donnés par les instructeurs du club de ski Epervier.



Chaque samedi, les jeunes de Saint-Jérôme étudient les secrets du ski avec le club de ski Epervier, à la côte "La Marquise" de Saint-Sauveur.

Quelques "définitions cocasses" relevées dans le DIGESTIE ECLAIR de décembre: Savoir-vivre: art de ne pas montrer trop vite son savoir-faire; Solitude: lieu fréquenté par les innombrables personnes des deux sexes qui aiment à être solitaires; Montre: petit appareil qui nous donne l'illusion d'avoir

le temps, alors que c'est toujours le temps qui nous a.

Voici quelques réflexions, sur l'amour:

"Nul ne comprend l'amour des autres". . . "L'homme qui fait souffrir fuit sa victime. La femme qui fait souffrir se repaît de la sienne". . . "Ce que la femme prend pour cruauté chez l'homme n'est souvent que lâcheté". . .

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
CITÉ DE SAINT-JÉRÔME

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné, Gérard Maurice, greffier de la Cité de Saint-Jérôme:

Que le Conseil municipal de ladite Cité a, à sa session tenue le 15 janvier 1968, adopté un règlement portant le numéro Z-24 des règlements de la Cité, amendement le règlement de zonage no C-346, tel que déjà amendé, à l'effet de déterminer le zonage du territoire récemment annexé à la Cité de Saint-Jérôme et portant les numéros de cadastre p. 430, p. 432, p. 447, p. 448, p. 449 et p. 450 du cadastre officiel de la municipalité de la Paroisse de Saint-Jérôme et de modifier le zonage actuellement existant dans le secteur sud-ouest de la Cité de Saint-Jérôme en bordure de l'Auto-route des Laurentides.

Qu'à la même session et faisant suite à l'avis public du 16 janvier 1968, le Conseil a, conformément à l'article 426 de la Loi des Cités et Villes, ordonné au greffier de convoquer, par avis public, une assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables et habiles à voter sur le susdit règlement, le mercredi 7 février 1968 à sept heures p.m. dans la salle des délibérations du Conseil à l'hôtel de ville, 280 rue Labelle, afin de leur soumettre le susdit règlement.

Qu'en conséquence, je vous convoque d'être là et alors présents à ladite assemblée au jour et à l'heure susdits.

Qu'à cette assemblée publique, si dans l'heure qui suivra la fin de la lecture du règlement, six (6) électeurs propriétaires présents et habiles à voter ou la majorité des électeurs habiles à voter lorsque leur nombre est inférieur à douze (12), demandent que le règlement soit soumis pour approbation aux électeurs propriétaires, le président fixera le jour du scrutin à une date appropriée dans les quarante (40) jours suivant cette assemblée; dans le cas contraire, le règlement sera réputé avoir été approuvé par les électeurs.

Donné à Saint-Jérôme sous mon seing, ce 29 janvier 1968.

Gérard Maurice,
GREFFIER.

DEMANDE DE SOUMISSIONS AUX ENTREPRENEURS GENERAUX

La Corporation municipale de St-Hippolyte recevra jusqu'à 8 heures P.M., mercredi le 14 février 1968, des soumissions scellées pour l'entreprise générale des travaux de construction et d'agrandissement de l'édifice municipal.

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer les plans, devis et formules de soumissions au bureau de l'architecte Robert Ménard, 480 rue St-Georges à St-Jérôme à partir de mercredi le 31 janvier 1968, moyennant un dépôt de \$50.00 (chèque visé) qui sera remis au complet à ceux qui présenteront une soumission complète et qui rapporteront les documents au complet en parfait état dans les 7 jours après l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié d'un montant égal à 10% minimum du montant total de la soumission et fait payable à l'ordre de la Corporation municipale.

La Corporation municipale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Fernand Dagenais,
secrétaire-trésorier.



C'EST LE TEMPS NE RETARDEZ PAS

Faites votre part pour créer de l'emploi. Faites travailler vos concitoyens. Pourquoi ne pas effectuer en janvier, février et mars les travaux de rénovation projetés pour le printemps. Pensez que les emplois créés en faisant exécuter des travaux, contribuent au bien-être de tous.

Profitez des mois d'hiver.

Pour tout renseignement, communiquer avec le Centre de Main-d'oeuvre du Canada, 380 rue Labelle, Saint-Jérôme.

Tél.: 432-4385

Cette annonce est une gracieuseté du Comité d'Emploi d'Hiver de Saint-Jérôme.

G. Boivin



Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration

Liste des emplois disponibles

DESCRIPTION

- No.:
- A-1154 — Chef cuisinier — Cuisine française — Emploi de soir — Saint-Jérôme.
 - B-72 — Infirmière licenciée — Possédant plusieurs années d'expérience dans l'industrie.
 - B-59 — Secrétaire de direction — Sténodactylo bilingue possédant expérience et maturité.
 - B-21 — Sténographe bilingue — De 20 à 25 ans — Emploi à Ste-Adèle.
 - A-24 — Mécanicien de bonne expérience connaissant différentes machines à vérification de moteur comme L.A.V.R.

Pour de plus amples renseignements:

**Centre de
Main-D'Oeuvre
du Canada**

380, rue Labelle, St-Jérôme
Tél. 432-4385



EN AUTO-NEIGE AVEC BERTHA

Soirée des autos-neige chez Eddy à Mont-Rolland

Un nombre imposant de membres (environ 125 à 140) s'y rendirent, soit en automobile, soit en auto-neige. Des amateurs de différents endroits, il y en avait de partout, à la grande satisfaction de M. Fortier. Pour nous montrer son enthousiasme il dansa une samba à la Xavier Cougat. Il est dans le vent notre Eddy. A un moment donné nous avons vu certains membres tels Auger, Paquin, Labelle, St-Onge, dansant et chantant "Y a t'y quelqu'un qui a vu ma blonde". Moi, je vais vous dire franchement, si j'avais eu le plaisir de danser avec les jolis minois qui les accompagnaient, je ne me serais pas inquiété de ma blonde. Nous avons aussi vu et entendu notre ami Georges chantant galement "Tout le monde veut aller au ciel, mais personne ne..." Ah je vous dis qu'il y avait beaucoup de gaieté là-dedans, jusqu'à notre président qui joua des pieds et des coudes sur

l'air de "Marinella".

J'ai vu aussi un nommé J.P. Allaire porter son passe-montagne avec les trous à l'arrière, pour mieux surveiller sa femme, m'a-t-il dit.

Entendu et vu vers 4 hres du matin à Lafontaine: "Putt, putt, prr, prr", bruit bien connu d'un gros auto-neige conduit par un gros président rentrant d'une gaie soirée tout en se faufilant vite comme gêné de rentrer si tard.

Si, au hasard de vos randonnées vous trouvez mitaines, casques, écharpes, ou cagoules, ne vous cassez pas la tête pour savoir à qui ça appartient, vous n'aurez qu'à les retourner à Serge Nadon, il a le don de tout oublier. Encore samedi soir il avait oublié de remplir son réservoir. Son ami Jacques Labelle dut faire du remorquage. J'espère Serge que tu n'oublieras pas de venir, ainsi que vous tous, chers amis, au souper du 3 février chez M. Brière. On vous y attend tous pour la remise des trophées.

Le Paradis de l'Auto-Neige

Ste-Agathe-des-Monts, située au cœur des Laurentides à 50 minutes de Montréal, invite tous les adeptes du sport de l'auto-neige. Venez pratiquer votre sport avec aisance et parcourir les 220 milles de sentiers entretenus par le Club d'Autos-neige de Ste-Agathe-des-Monts.

Fondé depuis quatre ans, le Club compte au-delà de quatre cents membres venant de partout dans la Belle Province.

Deux puissantes autos-neige entretiennent les sentiers chaque jour de la semaine. De cette manière, les membres peuvent en tout temps profiter de pistes en très bonne condition. Ceux qui ont pratiqué ce sport en sentier trouvent une grande différence avec la plaine.

En saison, tous les mardis, jeudis et samedis, le Club organise une caravane qui visite les villages de la région. Le samedi soir, cependant, un bon repas canadien est servi dans un des endroits visités.

Les autorités municipales de Ste-Agathe-des-Monts, afin de promouvoir ce sport de plus en plus populaire, mettent à la disposition du Club d'Autos-neige leur nouveau pavillon sur le bord du Lac des Sables.

Tous ensemble, on se donne la main.

A Ste-Agathe, on ne lâche pas.

ACTIVITES 1968

Samedi, 3 février
Souper, hôtel Brazé, Lac-Carré.
Mardi, 6 février
Randonnée et café, Au Bon Vivant, Ste-Agathe.
Jeudi, 8 février
Randonnée et café, La Soupière, St-Adolphe.
Samedi, 10 février
Souper, hôtel La Légende,

St-Adolphe.

Mardi, 13 février

Randonnée et café, Pavillon du Tourisme, Ste-Agathe.

Jeudi, 15 février

Randonnée et café, Restaurant Beaulne, Val-David.

Samedi, 17 février

Souper, Au Lido, Lantier.

Mardi, 20 février

Randonnée et café, Pavillon du Tourisme, Ste-Agathe.

Jeudi, 22 février

Randonnée et café, hôtel Sun Valley, Ste-Adèle.

Samedi, 24 février

Souper, (courses), hôtel La Légende, St-Adolphe.

Mardi, 27 février

Randonnée et café, Au Vieux Rouet, Ste-Agathe.

Jeudi, 29 février

Randonnée et café, Restaurant Nantel.

Samedi, 2 mars

Souper, hôtel Sun Valley, Ste-Adèle.

Mardi, 5 mars

Randonnée et café, Mont-Ste-Agathe, Ste-Agathe.

Jeudi, 7 mars

Randonnée et café, hôtel La Légende, St-Adolphe.

Samedi, 9 mars

Souper, La Soupière, St-Adolphe.

Mardi, 12 mars

Randonnée et café, Au Vieux Rouet, Ste-Agathe.

Jeudi, 14 mars

Randonnée et café, hôtel Brazé, Lac-Carré.

Samedi, 16 mars

Souper, Cabane à Sucre Millette.

Mardi, 19 mars

Randonnée et café, Au Bon Vivant, Ste-Agathe.

Jeudi, 21 mars

Randonnée et café, hôtel Ste-Lucie, Ste-Lucie.

Samedi, 23 mars

Souper, Cabane à Sucre Châlioux.

André Potvin conserve la première place aux essais sur glace du Carnaval



En l'absence de MM. Maurice Labelle et Ronald Larrivée, le trophée pour le meilleur temps de la journée a été remis à André Potvin par M. Lucien Foisy. M. Jean-Pierre Boivin à gauche, directeur de la compétition et Yvon Courtemanche, maître de cérémonie, assistaient également à la présentation.
Photo: P. Fortin



Mlle Huguette Biron, qui pilotait une petite VW, s'est emparée de la première place chez les pilotes féminins. Elle reçoit des mains de M. Lucien Foisy le trophée CADL pour sa magnifique performance. MM. Jean-Pierre Boivin, directeur de l'événement, et Yvon Courtemanche, assistent également à la scène.
Photo: P. Fortin

L'Avenir du Nord au service de la
population des Laurentides depuis 1897

S & F CLOTHING CO.

Rue Hogue — 435-0313 — Ste-Thérèse, Qué.

Vous invite à acheter vos vêtements

DIRECTEMENT de la MANUFACTURE

et EPARGNEZ 50%

Vous trouverez plus de 5,000
vêtements pour faire votre choix

HOMMES ET GARÇONS

- Paletots • Habits • Gilets sport
- Pantalons • Jeans • Imperméables
- Coupe-vent • Chemises de travail



FEMMES

- Jupes
 - Pantalons
- Ouvert tous les jours
jusqu'à 6 heures —
Vendredi à 9 heures

ANDRÉ POTVIN CONSERVE LA PREMIERE PLACE AUX ESSAIS SUR GLACE DU CARNAVAL

Pour une deuxième année de suite, M. André Potvin remportait les grands honneurs des essais sur glace du carnaval. Conduisant une petite Renault-8 de série, le président du CADL a distancé tous ses adversaires par au moins 1.7 seconde. Cette année, devant une compétition plus ardue, M. Potvin avait jugé nécessaire de se procurer des pneus munis de crampons, ce qui lui fut fort utile.

Deux autres jérômiens firent également très belle figure durant l'épreuve. Il s'agit de MM. Richard Fournel et Jean-Guy Potvin qui se classèrent respectivement 1er et 2e au classement général. Mlle Huguette Biron remporta la trophée offerte au meilleur pilote féminin par le CADL.

Personnel compétent

La journée se déroula rapidement grâce à une équipe solide, habilement dirigée par M. Jean-Pierre Boivin, commissaire de l'épreuve. La synchronisation ne fit jamais défaut et les 57 participants purent compléter avec aise leurs deux essais. Par son travail sérieux et précis, M. Boivin a su mener à bonne fin une journée bien remplie. Il fut secondé par plusieurs membres du CADL et en particulier par M. Richard Fournel, préposé à la circulation, qui devait aligner les voitures pour prendre le départ.

Parmi les services qui furent grandement appréciés des compétiteurs soulignons la cafétéria mobile Roger Bélisle, le service d'extincteur Gauthier, le service de dépanage Desrosiers Automobile, une batterie de sécurité d'auto-neige POLARIS de M. Jean-Pierre Soumis et la présence du Dr Jean-Guy Potvin.

La remise des trophées

Immédiatement après l'épreuve, les participants se rendirent à la salle Laurentides de l'Hôtel Lapointe pour la distribution des trophées et des cadeaux présidée par M. et Mme Lucien Foisy. Près de \$400.00 en valeur marchande furent distribués aux gagnants, grâce encore une fois à la générosité de plusieurs marchands jérômiens.

Une magnifique coupe perpétuelle fut présentée à M. André Potvin pour le meilleur temps de la journée. Cette coupe, une gracieuseté de MM. Labelle et Larivée, propriétaires de la taverne Le Pêcheur, sera remise à chaque année au pilote qui conservera la meilleure moyenne pour un essai.

M. Richard Fournel, au volant d'une petite Ford Anglia, se mérita le premier choix aux cadeaux en raison de sa première place au classement général. Il avait accumulé dans sa classe la plus forte distance de temps entre lui et la 2e voiture, soit 7.8 secondes.

Un incident heureux se produisit durant la distribution des cadeaux. Après avoir récompensé les 3 premiers de chaque classe, il restait encore de nombreux prix. M. Gilles Cyr, statisticien officiel de la compétition, déterminait donc à la joie des participants les 4e et 5e places de classe.

Le tout se termina par le souper canadien du carnaval organisé par les Mousquetaires. Tous et chacun parlaient de la magnifique journée et déjà on entendait, "attendez à l'an prochain..."

RESULTATS LES LIGUES INTER-ECOLES

— REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX —

(en date du 29 janvier 1968)

Att: (Id) Match perdu par défaut

BASKET BALL (A) (Garçons)	P.J.	G.	P.	Pts
1. Spitfire de Ecole Normale	3	3	0	9
2. Mirage de E. Technique	3	1	2	5
3. Voodoos de Frenette	3	1	2 (Id)	4
4. Sabre de Lessard	2	1	1	4
5. Migs de Lacourse	2	1	1	4
6. Stukas de Marchand	2	1	1	4
7. Phantoms de CEGEP	1	0	1	1

BASKET BALL (A) (Filles)	P.J.	G.	P.	Pts
1. Sagittaires de Lacourse	2	2	0	6
2. Vierges de Mère-Marie-Anne	2	2	0	6
3. Capricornes de Marchand	2	1	1	4
4. Balance de Clément	2	0	2	2
5. Gémeaux de CEGEP	1	0	1	1
6. Scorpion de Ecole Normale	1	0	1	1

HAND BALL (B) (Filles)	P.J.	G.	P.	Pts
1. Mercure de Mère-Marie-Anne	2	2	0	6
2. Uranus de Laviolette	2	1	1	4
3. Venus de Lacourse	2	1	1	4
4. Neptune de Clément	2	0	2	2

VOLLEY BALL (Garçons)	P.J.	G.	P.	Pts
1. Apollos de Frenette	2	1	1	4
2. Soyuz de CEGEP	1	1	0	3
3. Geminis de Lacourse	1	1	0	3
4. Vostock de Frenette	2	1	(Id)	3
5. Spoutnik de Lessard	1	0	1	1
6. Mercure de Ecole Normale	1	0	1	1

VOLLEY BALL (Filles)	P.J.	G.	P.	Pts
1. Algonquines de M. Marie-Anne	2	2	0	6
2. Abénakis de Ecole Normale	1	0	1	1
3. Sioux de Marchand	1	0	1	1
4. Iroquoises de Lachute	0	0	0	0

HAND BALL (Garçons) (B)	P.J.	G.	P.	Pts
1. Lolos de Lacourse	2	2	0	6
2. Ferraris de Frenette	4	1	3	6
3. Chaparal de Frenette	2	1	1	4

HAND BALL (Garçons) (C)	P.J.	G.	P.	Pts
1. Porches de Clément	4	2	1 1	9
2. Lotus de Laviolette	2	1	0 1	5
3. Elvas de Laviolette	2	0	2 0	2

Spécialement pour les jeunes travailleurs du diocèse, l'évêque livrera un message

C'est à l'occasion du souper et de la danse ainsi que du programme amateur des jeunes travailleurs, samedi le 10 février prochain à la salle paroissiale de Sainte-Thérèse, que l'on pourra connaître l'ouverture par notre évêque de la classe ouvrière.

Notre chef spirituel se préoccupe beaucoup de la jeunesse travailleuse et il est ouvert à tous ses problèmes. Les ouvriers n'ont-ils pas la première place dans son cœur?

Actuellement, sa plus grande préoccupation est l'entrée trop précoce de ceux-ci sur le marché du travail. Ces jeunes ont-ils un degré scolaire suffisant pour envisager les exigences futures

de tous les corps de métier?

Mais il reste optimiste en pensant aux jeunes qui se regroupent, soit pour défendre leurs droits, et être plus forts soit pour se récréer comme on veut le faire en ce samedi, 10 février.

C'est un rendez-vous pour le souper qui débutera à 7:00 heures et qui sera suivi d'une soirée où nous pourrions, entre les danses, voir les mirobolantes vedettes du monde des jeunes travailleurs évoluer pour notre plus grand plaisir. Pour la minime somme de \$2.00, qui oserait refuser une invitation spéciale à ce spectacle de choix.

Une organisation unique du sport scolaire pour toutes les écoles de la région

Les ligues inter-écoles connaissent un succès toujours grandissant depuis 3 ans. L'organisation compte cette année 7 ligues totalisant 33 équipes de Basket Ball, de Volley Ball ou de Hand Ball. Les matches ont toujours lieu les mardis soirs de chaque semaine dans les gymnases de Lachute et de St-Jérôme. Les activités ont débuté en fin de novembre et se termineront avec les finales en fin de mars. En plus des écoles de la Régionale, le sport inter-écoles compte dans ses cadres l'école Normale, l'école Technique et le CEGEP Lionel-Groulx, section St-Jérôme. Le tout est une initiative du Service d'Éducation physique.

Où se situe ce niveau de compétition

Un programme d'Éducation physique bien équilibré trouve une partie importante de sa matière à l'intérieur du sport ré-

gionné. Dans la phase obligatoire, le professeur en fera une utilisation modérée et le fera comme un moyen de poursuivre d'autres fins.

Dans la phase intra-muros, le sport scolaire accueillera tous les étudiants, peu importe leur talent. Ils pratiqueront leur sport préféré pour se détendre, se récréer et poursuivre la victoire.

Dans la phase inter-écoles la sélection des joueurs se fait en regard de leur habileté au jeu et de leur disponibilité. Le geste sportif est plus soigné et la victoire devient un objectif important à atteindre. C'est ici que les 33 équipes de la régionale cherchent à se tailler une place dans le classement.

Les athlètes peuvent finalement compétitionner sur le plan inter-régionales en sélectionnant l'élite sportive de toute la régionale pour les opposer aux 7 régionales de la section Laurentienne du sport scolaire.

La grande valeur éducative du sport

Toutes les qualités inhérentes à un athlète complet doivent être recherchées par les participants. En plus d'une haute performance à fournir, l'athlète devra démontrer un esprit d'équipe, sa bonne conduite, son leadership, l'acceptation de la défaite, son humilité dans la victoire et quoi encore... C'est en définitive une merveilleuse école de formation pour la jeunesse de 1968 ce qui nous amène à souhaiter qu'un plus grand nombre de jeunes participent à ces activités sportives.

Mme Yvette Maillé remporte \$100.00

Gagnante d'un prix de \$100 pour avoir trouvé l'identité du bonhomme du Nord, Mme Yvette Maillé déclare que c'est la première fois qu'elle remporte un prix aussi élevé dans un concours semblable.

Elle avait participé au même concours l'année dernière avec moins de succès, mais cette année elle avait envoyé 28 lettres identifiant le bonhomme du Nord comme étant M. Roland Godard. Mme Maillé affirme que c'est à force de le voir et de l'entendre qu'elle a pu découvrir l'identité de notre énigmatique bonhomme. M. Maillé qui participe à la joie de son épouse est menuisier.

Le Conseil Economique Régional des Laurentides a maintenant ses lettres patentes



Lors de la dernière assemblée du Conseil d'administration du Conseil Economique Régional des Laurentides, tenue à Ste-Adèle, le président a annoncé que l'organisme avait maintenant son existence légale puisqu'il avait reçu ses lettres patentes du Secrétariat de

la province. A la même occasion, - un nouveau vice président, M. Edgar Ouimet, de St-Janvier, a été élu pour succéder à Me Louis René Beaudoin, qui est devenu directeur général. Cette photo prise à cette occasion, nous fait voir, de

gauche à droite, MM. Marcel Gionet et Edgar Ouimet, respectivement trésorier et vice-président, Gérard Cyr, président, Jean-Marc Fontaine, vice-président, Denis Hardy, conseiller juridique, et Guy Vaillancourt, vice-président.